

BE-A0510_002071_002401_FRE

Inventaire des archives du Comité Officiel
Belge pour les Pays-Bas. 1914-1919 / J.
Vannerus (1924) revu, complété et introduit
par P.A. Tallier



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Recommandations pour l'utilisation.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	7
Les faits et les chiffres.....	7
Accueil et mise en place des structures d'encadrement.....	10
Portraits de réfugiés.....	14
Des difficultés de la cohabitation.....	15
Entre récupération et propagande.....	18
Retour d'exode.....	20
Compétences et activités.....	21
Organisation.....	22
Archives.....	23
Acquisition.....	23
Contenu et structure.....	24
Contenu.....	24
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	25
I. ARCHIVES DU COMITÉ CENTRAL.....	25
Procès-verbaux des séances du Comité officiel belge pour les Pays-Bas ("VERSLAGEN DER ZITTINGEN") tenues entre le 27 mars 1915 et le 28 janvier 1919 et pièces complémentaires, 1915-1919.....	25
Pièces relatives à la Fédération des Comités belges, 1915-1918.....	25
9 - 11 Pièces diverses: convocations, procès-verbaux, articles de journaux, etc., se rapportant aux Assemblées générales des Comités belges tenues sous les auspices du Comité officiel belge pour les Pays-Bas ("CONGRESSEN"), classées par ordre alphabétique des localités, sièges des réunions, 1916-1918.....	26
Documentation (formulaires complétés, circulaires, etc.) réunie pour la formation d'un Livre d'or ("GULDEN BOEK") de tous les organismes "créés pour soulager la misère des réfugiés, des blessés, des prisonniers et en général des Belges victimes de la guer.....	26
Renseignements sur les dons recueillis par les comités des Pays-Bas ("Giften ingezameld door nederlandsche comités") de 1914 au 31 décembre 1916.....	27
Bureau de recensement des réfugiés belges aux Pays-Bas, 1917-1918.....	27
25 - 31 Justification des dépenses engagées entre le 11 juin 1917 et le 31 décembre 1918.....	28
Bureau central belge du travail pour les Pays-Bas, 1914-1918.....	28
33 - 35 Bureau central belge du travail pour les Pays-Bas et bourses du travail (Arbeidsbeurzen), 1916-1918.....	29
Articles et extraits de journaux concernant les personnes secourues, les chômeurs, les déportés, etc., en Belgique ("België van af October 1914 tot 30 Augustus 1916"), 1914-1918.....	30
Dossiers (correspondance, coupures de presse, etc.) relatifs aux réfugiés ("VLUCHTOORDEN"), 1914-1918.....	32
Dossiers relatifs aux réfugiés belges (coupures de presse), 1914-1917.....	32
Dossiers relatifs à l'Internement, 1914-1918.....	33
Recueils d'extraits de presse et de correspondance relatifs aux camps	

d'Harderwijk et de Zeist ("HARDERWIJK & ZEIST, tot 31 augustus 1916"), 1914-1916.....	34
Dossier de documents (correspondance, extraits de presse et divers) relatifs au Comité Belge et à la Fraternelle de Tilbourg ("TILBURG 1915-1916. Fraternelle & Comiteit"), 1915-1916.....	34
Dossiers relatifs à deux arbitrages rendus par le Comité officiel en 1916 (arbitrage entre le Comité belge de La Haye et le Comité de Secours en dépendant; arbitrage entre la Ligue du Souvenir Belge, à Flessingue [Vlissingen], et Le Souvenir Belge de Maas.....	35
Dossiers relatifs à l'enseignement, 1914-1918.....	35
Dossiers relatifs aux réfugiés belges à l'étranger (Pays-Bas exceptés).....	37
Varia (allerlei), 1914-1918.....	37
Comptabilité.....	38
Photographies.....	38
Publications (livres, brochures, etc.) reçues par le Comité officiel belge pour les Pays-Bas.....	38
II. DOSSIERS DE RENSEIGNEMENTS ET DE DOCUMENTATION RELATIFS AUX COMITÉS LOCAUX.....	41
171 - 180 Amersfoort.....	41
181 - 197 Amsterdam.....	41
198 - 199 Arnhem.....	43
201 - 203 Bergen op Zoom.....	43
204 - 208 Breda.....	44
213 - 216 Dordrecht.....	44
218 - 220 Eindhoven.....	45
222 - 223 Groningen.....	45
224 - 277 Den Haag.....	45
278 - 281 Haarlem.....	50
282 - 287 Harderwijk.....	50
288 - 289 Heerlen.....	51
290 - 296 s-Hertogenbosch.....	51
297 - 298 Hilversum.....	52
299 - 303 Hulst.....	52
306 - 307 Koewacht.....	52
309 - 310 Laren.....	53
312 - 313 Leiden.....	53
315 - 323 Maastricht.....	53
324 - 329 Middelburg.....	54
334 - 338 Roosendaal.....	55
339 - 350 Rotterdam.....	55
352 - 360 Scheveningen.....	56
366 - 368 Tilburg.....	58
370 - 373 Utrecht.....	58
376 - 381 Vlissingen.....	58
385 - 386 Yzendijke.....	59
387 - 388 Zeist.....	59
III. CORRESPONDANCE ET DOSSIERS RELATIFS AU RAPATRIEMENT.....	61
Correspondance et pièces relatives aux "laissez-passer" et au rapatriements des réfugiés belges, 1918-1919 (1).....	61
Volets A et B des laissez-passer délivrés aux réfugiés belges aux Pays-Bas par le Comité officiel belge pour les Pays-Bas et par les consuls de Belgique aux Pays-Bas, 19 décembre 1918 - mai 1919 (1).....	61
Carnets vierges de bons de voyages gratuits en train.....	75

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Archives de la Guerre. Comité officiel belge pour les Pays-Bas

Période:

1914 - 1919

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0510.1385

Etendue:

- Etendue inventoriée: 8.18 m
- Dernière cote d'inventaire: 613.00

Dépôt d'archives:

Algemeen Rijksarchief / Archives générales du Royaume

Producteurs d'archives:

Officieel Belgisch Comité voor Nederland, 1914-1919

Eerste Wereldoorlog, 1914-1918

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Ce fonds d'archives (8,50 m et 613 nos), à l'exception des numéros 395 à 608 dont la consultation est soumise à l'autorisation écrite préalable de l'Archiviste général du Royaume

¹

, est librement consultable.

RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION

Les nombreux noms de lieux et d'associations cités dans cet inventaire ont été transcrits sous leur graphie ancienne. Nous avons également choisi de reproduire en néerlandais et en français les dénominations des associations bilingues. Pour celles dont l'usage d'une dénomination bilingue n'est pas avéré, les noms apparaîtront soit en français soit en néerlandais en fonction des mentions retrouvées. Cette volonté de rester fidèle aux appellations d'origine explique et justifie la coexistence de plusieurs graphies pour certains termes (en "néerlandais" le terme "comité" apparaît à l'époque sous les trois graphies suivantes : comité, comiteit, komiteit). Il appert également que des associations modifieront leur nom au cours du conflit.

1 Il s'agit d'une mesure de prévention destinée à protéger des documents fragiles.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

HISTOIRE INSTITUTIONELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

LES FAITS ET LES CHIFFRES

Après le déclenchement des hostilités qui marquèrent le début de la Première Guerre mondiale au mois d'août 1914, suite à l'âpreté des combats menés autour de Liège, de Namur, de Charleroi, puis d'Anvers, mais surtout à cause des informations faisant état de massacres et atrocités commis par les troupes allemandes en divers endroits du pays (à Visé, Dinant, Andenne, Tamines, Louvain, Aarschot, Termonde [Dendermonde], etc.)

²

, des centaines de milliers de civils, emportés par un vent de panique, ficelèrent à la hâte de maigres balluchons qu'ils jetèrent sur des charrettes, sur des brouettes ou dans des voitures d'enfants, et, abandonnant la plus grande partie de leurs biens, s'engagèrent sur les chemins et les routes, fuyant devant l'avance des armées ennemies. Triste odyssee au cours de laquelle la faim, la fatigue, la peur et le désespoir engendrèrent des scènes d'hystérie collective et de panique indescriptible, particulièrement aux abords des ports côtiers où les heurts et bousculades se multiplièrent à partir du début du mois d'octobre 1914, chacun essayant d'obtenir une place sur les derniers navires quittant le pays

³

. En effet, la retraite lente mais continue de l'armée belge, vers le réduit fortifié d'Anvers d'abord, puis, lorsqu'il s'avéra impossible d'y résister à la puissance de feu ennemie, vers Ostende et Nieuport, poussa les réfugiés à quitter le pays en masse. En fonction de leur point de départ et de l'itinéraire choisi, ces "fuyards" - comme se plurent à les appeler de nombreux auteurs par la suite - arrivèrent, les uns, aux Pays-Bas (Liégeois, Limbourgeois, Brabançons, Anversois), les autres, en France (Hennuyers, habitants de la Flandre occidentale) ou en Angleterre (Anversois, Brabançons, etc.). Ce véritable exode connu néanmoins une intensité variable selon les régions. Parmi les réfugiés on notait une forte proportion d'habitants des provinces de Brabant, de Flandre occidentale et, surtout, d'Anvers. Ailleurs, notamment dans les provinces de Luxembourg et de Namur, les populations, surprises par l'avance rapide des armées allemandes, étaient restées sur place

⁴

² Voir J. Horne, A. Kramer, *German Atrocities 1914. A History of Denial*, New-York/Londres, 2001. Pour les archives disponibles voir J. Vannérus, P.-A. Tallier, *Inventaire des archives de la Commission d'enquête sur la violation des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre (1914-1926)*, Bruxelles, 2001.

³ Voir le récit de la fuite et de l'embarquement des réfugiés au port d'Ostende, dans A. Varlez, *Les Belges en Exil*, Londres, 1917, p. 9-38.

⁴ Voir H. Pirenne, *Histoire de Belgique des origines à nos jours*. 4. De la révolution de 1830 à la fin de la première guerre mondiale, Bruxelles, 1952, p. 424.

Moyennant les réserves qu'il convient de garder face aux chiffres disponibles tant qu'ils n'auront pas fait l'objet d'une vérification sérieuse, on estime généralement qu'au début du mois de novembre 1914, plus d'un million de réfugiés belges se trouvaient aux Pays-Bas

⁵

, pour environ 150.000 à 200.000 en Angleterre (172.298 en août 1917; 125.000 en novembre 1918) et près de 250.000 en France (325.298 en novembre 1918). Au total, 1.300.000 à 1.500.000 Belges, soit près d'un cinquième de la population (estimée à 6.500.000 personnes), se seraient transportés à l'extérieur de nos frontières afin d'échapper à la " barbarie teutonne ". Très rapidement cependant la majorité de ces réfugiés, principalement ceux qui se trouvaient aux Pays-Bas, regagnera le pays. En effet, le gouvernement allemand, soucieux de ménager son crédit auprès des pays neutres mais aussi de priver le gouvernement belge en exil et ses alliés de renforts humains (main-d'œuvre, réserves de civils mobilisables, etc.), avait fait annoncer officiellement qu'il garantissait la liberté individuelle à ceux qui reviendraient. De son côté, le gouvernement néerlandais plaça les réfugiés qui n'avaient pu trouver asile chez des particuliers devant le choix douloureux de rentrer en Belgique ou d'être envoyés dans des camps de réfugiés

⁶

. Il est vrai qu'il n'était pas possible pour les Pays-Bas, pays de 6,3 millions d'habitants, de prendre longtemps en charge un nombre aussi important de réfugiés.

Les mesures décrétées de part et d'autre de la frontière ne tardèrent pas à porter leurs fruits. En décembre 1914, il ne restait plus que 200.000 réfugiés aux Pays-Bas, leur nombre tombant à 105.000 au mois de mai 1915

⁷

. Ce reflux toucha les différentes classes sociales de manière non homogène. D'après l'historien Henri Pirenne, deux catégories de personnes se laissèrent plus facilement convaincre de rentrer au pays: les paysans " certains de retrouver leurs terres " et les riches mus " par le souci de veiller sur leur fortune, et par l'impôt que l'autorité allemande, en vue de favoriser le rapatriement, édicta contre ceux qui ne seraient pas rentrés le 1er mars 1915, et dont les maisons devaient être occupées "

5 Verslag van de werkzaamheden der Centrale Commissie tot behartiging van de belangen der naar Nederland uitgeweken vluchtelingen 1914-1919, 's-Gravenhage, s.d., p. 28.

6 G. Rency [A. Stassart], " Les réfugiés belges chez les alliés et chez les neutres ", dans La Belgique et la guerre, vol. 1, La vie matérielle de la Belgique durant la guerre mondiale, Bruxelles, 1920, p. 331.

7 Dont 30.000 placés dans des camps de réfugiés. Ces chiffres ne tiennent pas compte des 35.000 soldats belges internés aux Pays-Bas. Sur l'internement des soldats belges voir G. Laporte, Belgische geïnterneerden in Nederland gedurende de Eerste Wereldoorlog. Onderzoek naar de levensomstandigheden, de socio-culturele uitingen en de politieke stromingen in de kampen, mémoire de licence inédit, RUG, 1981, et E. de Roodt, Oorlogsgasten. Vluchtelingen en krijgsgevangenen in Nederland tijdens de Eerste Wereldoorlog, Zaltbommel, 2000.

8

Les réfugiés qui quittèrent les Pays-Bas ne se dirigèrent pas tous vers la Belgique, certains passèrent en Angleterre ou en France (via l'Angleterre). Dès novembre 1914, le gouvernement britannique avait d'ailleurs envoyé aux Pays-Bas deux délégués chargés de lui faire rapport sur la situation des réfugiés belges. Le constat qu'ils établirent fut sans appel : les " conditions matérielles et morales " étaient mauvaises dans certaines régions, dans les provinces du sud notamment. Aussi, le gouvernement britannique décida de transférer un nombre considérable de réfugiés vers l'Angleterre. Malgré les difficultés de transport, ils furent plus de 1.000 à effectuer le voyage durant la première semaine, les responsables du projet espérant pouvoir augmenter la cadence à 500 réfugiés par jour les semaines suivantes

9

. Il est inutile de préciser que cette attention portée aux réfugiés n'était pas totalement désintéressée. Les Britanniques cherchaient particulièrement à s'assurer le concours d'ouvriers qualifiés tels qu'armuriers, tourneurs, ajusteurs, mécaniciens ... qui faisaient la réputation des travailleurs belges. Ces transferts de population d'un pays neutre vers un pays allié permettaient également au gouvernement belge de constituer une précieuse réserve de forces vives dans le cas où le conflit, contrairement au sentiment général, n'aurait pas pris fin rapidement. Pour preuve, sans qu'il faille cependant parler d'enrôlement forcé, s'est très rapidement posée la question de savoir si les hommes en âge de servir dans les forces armées (de 18 à 30 ans dans un premier temps), rapatriés en Angleterre, avaient le droit de recevoir une aide quelconque. De plus, il était interdit de fournir un travail aux célibataires appartenant à cette classe d'âge

10

Si la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas hébergèrent la quasi-totalité des réfugiés belges, quelques milliers d'entre eux, après avoir transité par la France, aboutirent en Suisse. Au fil du temps, on en retrouva aussi aux États-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, en Afrique du Sud, en Nouvelle Zélande, etc. Et pourtant, le gouvernement et ses représentants (personnel diplomatique, personnalités siégeant dans les différents comités officiels) avaient fait tout ce qui était en leur pouvoir pour décourager cette émigration lointaine aux allures souvent définitives

11

8 H. Pirenne, op. cit., p. 425.

9 AGR, Comité officiel belge pour l'Angleterre (désormais COBA), n(2, P.-V. de la séance du 30 novembre 1914.

10 AGR, COBA, n(2, P.-V. de la réunion du 15 janvier 1915.

11 Contrairement à l'affirmation de Rency, les Anglais n'influencèrent en rien la décision des autorités belges [G. Rency, op. cit., p. 341]. Voir AGR, COBA, n(2, P.-V. de la séance du 16 novembre 1914; id., P.-V. de la séance du 25 janvier 1915; AGR, Comité officiel belge pour les Pays-Bas (désormais COBPB), n(1, P.-V. des séances du 3 mai 1915 et du 5 juin 1915; First Report of the Departemental Committee appointed by the president of the Local Government Board to consider and report on questions arising in connection with the

. Les offres officielles faites par le Canada, par l'État de Géorgie, etc., furent toutes repoussées. Par ailleurs, des dispositions furent prises afin d'éviter que les réfugiés n'optent pour ces destinations trop éloignées. Ainsi on adopta des mesures afin de prévenir l'embarquement des Belges à bord des navires de compagnies de navigation transatlantiques

¹²

.

Il n'empêche, le terrain était fertile pour les recruteurs et autres margoulin. Les départs ne purent pas tous être évités.

De Belgique, par contre, passée la vague de l'année 1914, les sorties devinrent plus rares, surtout après l'électrification par les Allemands de la frontière avec les Pays-Bas

¹³

. On estime à 30.000 le nombre de ceux qui parvinrent à passer malgré tout.

ACCUEIL ET MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ENCADREMENT

Les Pays-Bas furent le premier pays confronté au problème des réfugiés belges. Soucieux de préserver leur neutralité, ils se limitèrent à fournir une aide de type humanitaire. L'accueil des premiers arrivants en provenance de Liège et du Limbourg ne posa guère de difficultés, mais au fur et à mesure que les troupes allemandes se rapprochèrent d'Anvers, la situation se dégrada lentement. Le bombardement de la Métropole et de ses populeux faubourgs, qui abritaient plus de 500.000 personnes, acheva de décider les hésitants au départ. Pendant plusieurs jours, la frontière fut littéralement prise d'assaut par des centaines de milliers d'Anversoises. Dans les villes et villages hollandais frontaliers, les réfugiés devinrent rapidement deux à trois fois plus nombreux que la population du cru. Le chaos était proche, aussi l'armée hollandaise fut-elle appelée à la rescousse afin de fournir l'aide logistique et sanitaire indispensable (service d'étape, tentes, soins, etc.). Elle se chargea également, conformément aux règles du droit international, de désarmer et d'interner les quelques 35.000 militaires belges chargés de la défense de la position fortifiée d'Anvers qui, après avoir protégé la retraite de l'armée belge vers Ostende et Nieuport, choisirent de passer la frontière plutôt que de se rendre aux Allemands.

Après les tâtonnements du début, passée la situation d'urgence, des structures d'encadrement sont progressivement mises en place. Il y a, tout d'abord, les institutions et organismes créés par les pouvoirs publics. Ils jouent souvent un

reception and employment of the Belgian Refugees in this country, Londres, 1914, p. 30.

12 AGR, COBA, n(2, P.-V. de la séance du 25 janvier 1915; Id., n(3, P.-V. de la séance du 21 juin 1915.

13 Voir A. Vanneste, " Le premier "Rideau de fer"? La clôture électrisée à la frontière belgo-hollandaise pendant la Première Guerre mondiale ", dans Bulletin de Dexia Banque, n(214, 2000/4, p. 39-81.

rôle centralisateur, formulent des directives à caractère général, définissent les grandes lignes de la politique d'aide aux réfugiés et ventilent l'aide financière. Pour les Pays-Bas, il s'agit de la " Centrale Commissie tot behartiging van de belangen der naar Nederland uitgeweken vluchtelingen "

14

Vient ensuite le service officiel mis en place, début 1915, par le gouvernement belge, à savoir, le Comité officiel belge pour les Pays-Bas (institué par arrêté royal du 10 mars 1915)

15

. Son organisation était calquée sur celle de son homologue pour l'Angleterre le Comité officiel belge pour l'Angleterre (institué par arrêté royal du 1er novembre 1914)

16

. Chargé d'assurer la liaison entre les différentes associations de secours, de stimuler ou de provoquer leur action, de régulariser leur fonctionnement, ainsi que de les aider de ses conseils et ses informations, il exerçait ses activités sous la direction formelle de la légation de Belgique. Plus encore qu'en Angleterre, pays allié, le Comité dut faire preuve de diplomatie car la neutralité des Pays-Bas rendait sa tâche extraordinairement complexe. Quel que soit le problème, il fallait à tout prix agir avec prudence et permettre aux Néerlandais de sauvegarder les apparences en s'en tenant au respect des règles prévues par le droit international. Les autorités néerlandaises ne pouvaient ni ne voulaient officiellement favoriser aucun des belligérants. Un membre du Comité a synthétisé cette situation de la manière suivante : " On obtient tout des Hollandais pourvu qu'on leur permette de sauver la face des choses. Il faut donc éviter avant tout les critiques et les demandes officielles "

17

.
Le troisième et dernier échelon est occupé par les associations de type privé - à base laïque ou religieuse - créées à l'initiative des populations des pays d'accueil ou par des Belges. Présentes sur le terrain, en contact régulier sinon permanent avec les réfugiés, elles jouent un rôle prépondérant tant au niveau de l'encadrement de ces derniers qu'au point de vue de la distribution des secours. Résultat du vaste élan de solidarité en faveur des Belges qui s'est dessiné aux Pays-Bas, elles se comptent par centaines. Chaque ville, chaque village important, a vu la constitution d'un ou plusieurs comités ou associations de secours, à tel point que la seule liste exhaustive de ces comités est beaucoup trop longue que pour la reproduire ici

14 Voir Verslag van de werkzaamheden der Centrale Commissie tot behartiging van de belangen der naar Nederland uitgeweken vluchtelingen 1914-1919, 's-Gravenhage, s.d.

15 AGR, COBPB, n(1, P.-V. de la séance du 27 mars 1915.

16 Voir Comité Officiel Belge pour l'Angleterre. Rapport adressé à Monsieur le ministre de l'Intérieur le 31 août 1917, Bruxelles-Londres, 1918; A. Varlez, Les Belges en Exil, Londres, 1917, p. 293 et ss.

17 AGR, COBPB, n(1, P.-V. de la séance du 3 mai 1915.

18

. À ce propos, soulignons l'action énergique et le rôle extrêmement important du personnel diplomatique (consulats de Belgique aux Pays-Bas). Ce dernier se trouve à l'origine de la mise sur pied d'un grand nombre d'œuvres, d'associations et de comités locaux

19

.

Au sein de cette multitude d'associations, une distinction peut être établie entre celles qui prirent en charge tous les besoins des réfugiés et celles qui ne répondirent qu'à des demandes et besoins spécifiques. Le spectre est extrêmement large. Il s'étend de la distribution de nourriture, de vêtements, de jouets, de layettes pour les nouveau-nés, à l'aide au logement et au travail, aux secours en espèce, à l'organisation d'écoles, à la mise en place de consultations des nourrissons, à l'organisation de soins aux enfants en général, ou à la diffusion d'informations pratiques. Citons le Comité Belge de La Haye, la Fraternelle Belge de Tilbourg, l'Union Belge de Maestricht, le Comité tot steun van Belgische en andere slachtoffers, etc. Certaines d'entre elles étendirent également leurs activités aux militaires belges prisonniers, internés ou combattants.

Des milliers de bénévoles se dévouèrent sans compter en faveur des malheureux que la guerre avait chassés de leurs foyers. Toutefois, cette aide, il fallait la "mériter". Une distinction est rapidement opérée entre les services d'aide aux réfugiés et les services de secours aux Belges en difficulté résidant depuis plus ou moins longtemps à l'étranger. Et partout, on stigmatise les réfractaires, les profiteurs, les quémandeurs qui osent adresser leurs demandes à plusieurs œuvres, les femmes immorales ... Ne sont jugés dignes de secours que les véritables nécessiteux. Des priorités sont édictées. Le gouvernement belge, pour ne prendre qu'un exemple, privilégie l'octroi de secours aux familles nombreuses et aux mutilés de guerre. Gare, par contre, à celui qui a l'outrecuidance de refuser un emploi

20

.

La majorité des œuvres locales reposent sur les épaules de dames patronnesses et de notables ainsi que sur la bonne volonté de milliers de bénévoles. Si des différences se constatent entre les modes de financement et de fonctionnement, il apparaît que le financement est généralement mixte, et les subsides des pouvoirs publics importants.

Le véritable foisonnement des œuvres entraînera aussi quelques heurts et dissensions entre elles, qu'il s'agisse d'œuvres fondées par des Belges ou, plus

18 Voir le Livre d'or des associations dans AGR, COBPB, nos 12-15.

19 Sur les archives et l'action des consulats de Belgique aux Pays-Bas voir P.-A. Tallier, Inventaire des documents et archives transmis par les consulats de Belgique aux Pays-Bas (Dordrecht, Flessingue, Maastricht, Roosendaal, Rotterdam, Tilburg, Zwolle) 1914-1921, Bruxelles, 2000 (Instruments de recherche à tirage limité, n(522).

20 AGR, COBPB, n(2, P.-V. de la séance du 8 janvier 1916.

ennuyeux encore, entre ces dernières et celles créées par des citoyens néerlandais. Le Comité officiel belge pour les Pays-Bas aura fort à faire pour tenter d'aplanir les différends

21

. Il s'agit le plus souvent de conflits de personnes et rarement de conflits de type idéologique car les membres des comités s'étaient interdit toute discussion sur des sujets à caractère politique ou religieux, comme tout acte s'y rattachant de quelque façon.

Il faut signaler également une certaine forme de ségrégation et la tendance, dans certains milieux, à favoriser la création d'œuvres différenciées en fonction des classes sociales. Les enfants belges des familles bourgeoises momentanément dans la gêne ne seront pas mêlés aux autres enfants

22

.

Fait remarquable, l'exil de milliers de Belges, très majoritairement catholiques, en terres réformées n'a débouché sur aucun conflit majeur d'ordre religieux

23

. La guerre et la détresse n'ont pas été mises à profit pour débaucher les ouailles du voisin. Il est vrai que l'Église catholique prit rapidement des mesures pour garantir l'encadrement de ses brebis égarées. Entre catholiques, par contre, la charité chrétienne ne fut pas toujours de mise. Un prêtre catholique du Brabant Septentrional (Pays-Bas) aurait même déclaré " les Belges légers, idiots en choses religieuses, indifférents, ingrats. La guerre qui les frappe ne suffit pas, il faudrait en plus la peste, la famine et d'autres catastrophes pour les faire revenir à de meilleurs sentiments, et surtout dix années encore de domination allemande "

24

.

La prise en charge des réfugiés par les pouvoirs publics et les associations privées a généré des dépenses considérables. Cependant, le gouvernement néerlandais se refusa à réclamer le moindre centime au gouvernement belge

25

. Il est dès lors extrêmement difficile d'obtenir une estimation globale des sommes dépensées, d'autant que la charité privée fut également fortement sollicitée. À lui seul, le gouvernement néerlandais a engagé, à l'époque, plus de 42 millions de florins

26

21 AGR, COBPB, n(1, P.-V. de la séance du 4 juillet 1915 et nos 105, 106; Fonds Auguste Dupont. Comité Belge de La Haye, n(12.

22 AGR, COBPB, n(2, P.-V. de la séance du 11 novembre 1916.

23 Voir La vie catholique des Belges aux Pays-Bas durant la guerre 1914-1918, Leiden, s.d.

24 G. Jaspaers, Les Belges en Hollande 1914-1917, Amsterdam, [1917], p. 7; E. de Roodt, op. cit., p. 384.

25 Le gouvernement néerlandais réclama, par contre, 53 millions de florins pour frais d'internement des militaires belges. Voir E. de Roodt, op. cit., p. 385-386.

26 E.A. Van Den Heuvel-Strasser, op. cit., p. 203; G. Jaspaers, Les Belges en Hollande 1914-1917, Amsterdam [1917], p. 22.

PORTRAITS DE RÉFUGIÉS

Étant donné leur nombre et la diversité des situations, il semble particulièrement difficile de dresser un profil type des réfugiés. Et même si l'élément urbain semble plus représenté que l'élément rural, si les Flamands sont plus nombreux que les Wallons, toutes les classes sociales et toutes les professions semblent avoir été représentées. Microcosme d'une Belgique qui aurait échoué à La Haye, à Bréda ou à Amsterdam, les grandes catégories que l'on pourrait distinguer en leur sein sont les suivantes :

Quelques représentants de l'aristocratie, de la bourgeoisie et des professions libérales, habitués à vivre confortablement sinon luxueusement, pour lesquels l'exil sera souvent une expérience très douloureuse. Parmi les plus mal lotis, tous ne purent se résoudre à enfiler un tablier ou un uniforme. Aussi, leurs conditions de vie furent-elles parfois beaucoup plus difficiles que celle des ouvriers. Heureusement pour eux, ils purent compter sur une certaine solidarité de classe de la part de personnes bien intentionnées siégeant dans les œuvres et associations de secours. C'est à leur intention que fut constituée la société de prêt " Association de crédit pour les Belges "

²⁷

La grande masse des réfugiés constituée d'ouvriers, d'employés, de fonctionnaires, de paysans, d'ouvriers agricoles, d'artisans. Foule hétérogène dont la seule qualité commune de ceux qui la composaient était d'être des exilés, voire des Belges. Rien, si ce n'est la guerre, ne prédisposait ces jeunes mères de famille avec deux, trois, ou quatre enfants, ces dockers, ces marins-pêcheurs, ces dentellières, ces tailleurs de diamants, à partager un moment de vie en commun.

Les réfractaires et les déserteurs. Ils sont de plus en plus nombreux au fil du temps, soit qu'ils aient déserté durant les premières semaines de guerre et se soient réfugiés en tenue civile aux Pays-Bas, soit que, jeunes appelés du contingent, ils aient préféré ne pas donner suite aux directives reçues

²⁸

. L'ignorance de la législation ne peut être invoquée à titre de circonstance atténuante car une enquête effectuée par le Comité Belge de La Haye révèle que " La plupart affirmaient savoir qu'ils seraient punis mais n'escomptaient qu'une peine légère, espéraient une amnistie et doutaient même de l'application de la peine "

²⁷ L'inventaire des archives de l'Association de crédit pour les Belges (conservées aux AGR) est en cours.

²⁸ AGR, COBPB, n(1, rapport annexe à la séance du 28 août 1915; id., n(3, séance 20 novembre 1917.

29

. Rares sont les véritables pacifistes qui refusent de prendre les armes pour des raisons idéologiques.

Pas de doute, instinct de survie et patriotisme formaient alors deux notions antagonistes. Il était courant que des parents renvoient leurs fils en Belgique lorsque ceux-ci atteignaient l'âge de 18 ans plutôt que de les laisser partir pour le front

30

. Par chance pour ceux qui s'y trouvaient, la neutralité des Pays-Bas permettait d'ignorer les lois sur la milice car aucune contrainte ni sanction directe ne pouvait être exercée contre les réfractaires.

DES DIFFICULTÉS DE LA COHABITATION

Les données évoquées jusqu'à présent (statistiques, structure et action des œuvres, etc.) n'entraînent d'ordinaire guère de contestations. Ce n'est pas le cas de celles, plus subjectives, relatives à la manière dont la cohabitation entre les réfugiés et leurs bienfaiteurs s'est déroulée. Les informations disponibles laissent apparaître l'un ou l'autre point d'achoppement et s'opposent aux récits laissés par la majeure partie des publicistes qui ont traité le sujet - il y a longtemps déjà il est vrai - et qui privilégient l'image d'une cohabitation généralement harmonieuse. S'ils soulignent parfois l'une ou l'autre difficulté, ils précisent qu'il n'y avait là rien de très grave et que les conflits furent rapidement résolus

31

. Est-ce par volonté délibérée de taire des faits dont la relation aurait pu indisposer certaines chancelleries? La question reste posée. En attirant l'attention sur ce thème, notre but n'est pas de dresser un réquisitoire à l'encontre des Pays-Bas. Nous sommes trop conscient de l'ampleur des efforts fournis et de l'importance des moyens financiers mis en œuvre, tant par les autorités que par les particuliers, pour aider les réfugiés. Mais il est temps de revisiter cette histoire trop consensuelle qui ne reflète pas le vécu quotidien de nombreux réfugiés et les problèmes auxquels ils furent confrontés.

Il est certain que les réfugiés furent généralement accueillis très chaleureusement lors de leur arrivée. On assiste alors à un vaste élan de charité sans précédent, à un mouvement grandiose de solidarité. Mais avec le

29 AGR, fonds Auguste Dupont. Comité Belge de La Haye, n(9, Rapport sur l'enquête et les démarches faites par la commission du Comité Belge de La Haye au sujet des réfractaires aux lois sur la milice, 11 juin 1918.

30 AGR, COBPB, n(1, séance 2 octobre 1915.

31 P. Nothomb, *La Belgique en France. Les réfugiés et les héros*, Paris, 1916; A. Varlez, op. cit. Le seul auteur qui, à l'époque, lève véritablement un coin du voile à propos de ces difficultés le fit sous le pseudonyme de Justin Wallon. J. Wallon, *Une cité belge sur la Tamise*, Londres-Bruxelles, s.d.

temps, les relations se détériorèrent quelque peu. Plusieurs éléments se trouvent à l'origine de ce phénomène :

Le premier sujet de mécontentement fut la question du travail des réfugiés. En effet, très rapidement le gouvernement belge fit savoir qu'il déconseillait aux réfugiés de chercher du travail. Indépendamment du cas spécifique des ouvriers armuriers que l'Angleterre réclamait à grands cris, il voulait éviter toute mesure qui aurait eu pour effet de rendre impossible ou plus difficile le retour des réfugiés en Belgique après la guerre ainsi que le détournement de nos industries nationales

32

. Après quelques mois, le gouvernement fut forcé de changer son fusil d'épaule car les réfugiés devenaient une trop lourde charge pour les différentes œuvres qui les avaient pris sous leur protection. Ils furent donc autorisés à travailler à condition de ne pas accepter des salaires inférieurs à ceux payés aux ouvriers de même profession, et de ne pas favoriser la concurrence dans des métiers où il y avait déjà des chômeurs forcés

33

. Ces mesures s'ajoutaient aux conditions draconiennes établies par le gouvernement du pays d'accueil, mais aussi et surtout par les organisations syndicales néerlandaises

34

. Aux Pays-Bas, l'inactivité fut la règle générale. La proportion de Belges qui trouvèrent à s'employer était infime, sauf dans les charbonnages où ils étaient très appréciés

35

.

La question de la participation des réfugiés aux frais engendrés par leur entretien constitue un motif supplémentaire d'insatisfaction de la population néerlandaise. Certes, au moment de leur arrivée, les Belges se trouvaient généralement sans ressources et l'on ne pouvait décemment leur demander de contribuer à leurs frais d'entretien. Toutefois, lorsqu'ils trouvèrent du travail, nombre d'entre eux se refusèrent à payer une quote-part. Choqués par ce comportement, les responsables des œuvres caritatives firent connaître leur mécontentement. Aussi, des directives précises émanant du Comité officiel belge enjoignirent-elles aux réfugiés belges de participer aux frais lorsqu'ils le pouvaient. Réaction trop tardive sans doute qui ne put rétablir totalement la confiance. En juin 1915, un membre du Comité officiel belge pour les Pays-Bas notait : " Un certain nombre de nos compatriotes vivent dans l'illusion que le

32 Un accord fut négocié avec la Grande-Bretagne afin qu'elle ne profite pas du séjour des réfugiés belges pour détourner nos industries nationales à son profit. AGR, COBA, n(6, P.-V. de la séance du 15 octobre 1917.

33 AGR, COBA, n(2, P.-V. de la séance du 16 novembre 1914.

34 "(...) le Gouvernement et les syndicats ouvriers néerlandais se sont toujours montrés très jaloux des intérêts de la main d'œuvre nationale et n'aiment pas que les réfugiés belges entrent dans les industries néerlandaises". AGR, COBPB, n(1, P.-V. de la séance du 7 août 1915. Pour l'Angleterre voir G. Rency, op. cit., p. 341.

35 AGR, COBPB, n(1, P.-V. de la séance du 26 juin 1915; id., annexe au rapport du 18 septembre 1915; id., n(4, P.-V. de la séance du 8 janvier 1918.

gouvernement néerlandais leur doit sans plus les frais d'entretien et se refusent à collaborer, même dans leurs propres intérêts, pour l'organisation des camps "

36

L'exil constitua un formidable révélateur en ce qu'il fit apparaître les habitudes comportementales et sociétales, sinon les "tares", des Belges; ces petites différences culturelles qui, à la longue, agacèrent les citoyens bien-pensants des pays d'accueil, particulièrement dans les pays de tradition protestante. À la décharge de ces austères protestants, il faut admettre qu'ils furent parfois obligés de cohabiter avec des invités pas toujours très recommandables. L'exil de la population bigarrée de la ville portuaire d'Anvers, dont des individus appartenant " aux classes les plus misérables ", devait obligatoirement faire naître des difficultés. Contrairement à l'image transmise par nombre d'auteurs, les réfugiés affectant un comportement répréhensible n'appartenaient pas tous aux classes sociales les plus défavorisées. Des bourgeois, des fonctionnaires et des employés de l'État belge furent mêlés à une sombre histoire de fraude organisée le long de la frontière hollando-belge

37

La xénophobie, la peur de l'étranger sont également présentes. Les réfugiés n'échappèrent pas aux éternels griefs faits à tous les immigrés. Il leur sera reproché de refuser de s'intégrer (langue, traditions), de créer leurs propres écoles, d'être responsables de l'élévation des loyers et de l'augmentation du coût de la vie, etc.

Sans minimiser l'importance des facteurs évoqués ci-dessus, il semble que la cause principale de l'accentuation du fossé entre réfugiés et populations du pays d'accueil soit la lassitude. Personne n'avait imaginé qu'ils resteraient aussi longtemps. On s'était préparé à les recevoir quelques mois, une année tout au plus. Mais progressivement, l'absence de perspective de la fin de la guerre, les difficultés d'approvisionnement, etc., favorisèrent ou accentuèrent le rejet. Les différences culturelles, souvent perçues comme de petits défauts, devinrent insupportables. L'image des réfugiés belges s'était ternie. L'on s'aperçut qu'ils n'étaient pas faits "de sucre bénit", qu'ils n'étaient ni des saints ni des héros, mais des êtres humains tout simplement. Il faut parler à ce propos d'un véritable désenchantement. Aux Pays-Bas, l'année 1917 voit la multiplication des heurts. Les difficultés en matière d'alimentation se trouvent souvent à l'origine de ceux-ci. Des Belges sont molestés pour avoir mangé le pain des Néerlandais

38

36 AGR, COBPB, n(1, P.-V. de la séance du 19 juin 1915.

37 AGR, COBPB, n(4, P.-V. de la séance du 8 janvier 1918.

38 "Notamment le bruit est répandu que s'il y a peu de vivres, c'est la faute des Belges. Déjà un soldat belge a été molesté". AGR, COBPB, n(3, P.-V. de la séance du 3 mars 1917.

La liste des reproches adressés aux Belges est longue. Pourtant, les réfugiés ne sont certainement pas les seuls responsables de la relative détérioration de leurs relations avec les populations des pays d'accueil. À juste titre, ils ne manquèrent pas de s'élever contre le traitement qui leur fut parfois réservé. Devaient-ils accepter sans réagir d'être parqués dans les camps de Nunspeet, Ede, Uden, perdus dans la bruyère et construits sur le modèle des refuges pour vagabonds

39

, d'être soumis à l'arbitraire de certains responsables d'œuvres caritatives? Devaient-ils taire les mauvaises conditions d'hébergement, l'exploitation dont ils furent l'objet de la part d'employeurs qui profitèrent d'une main-d'œuvre à bon marché, les manœuvres des propriétaires pour favoriser la hausse artificielle des loyers, les "irrégularités financières" constatées dans certains camps?

ENTRE RÉCUPÉRATION ET PROPAGANDE

Auréolée de son statut de malheureuse victime, la Belgique, par l'entremise du gouvernement et de ses diplomates, va utiliser efficacement le problème des réfugiés pour attirer l'attention des alliés et des neutres sur son triste sort. Dans un premier temps, il s'agit surtout de faire contrepoids à la propagande allemande dans des pays tels que la Suisse, où l'opinion publique ne lui est guère favorable

40

. Les réfugiés, au même titre que leur souverain, le roi chevalier, le roi soldat, sont employés comme une arme de propagande très efficace

41

. Par l'organisation de collectes, de ventes de charité, de ventes de broderies, de drapeaux et autres colifichets, par la tenue d'expositions, par la célébration de la fête nationale, de la fête du roi, de l'anniversaire du roi, etc., les petites colonies belges installées un peu partout en France, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et dans le reste du monde, rappellent constamment le terrible calvaire vécu par tout un peuple qui, généreusement, s'est sacrifié en refusant le libre passage aux troupes allemandes. À cet égard, le rôle de la presse et des publicistes n'est pas négligeable. Ils inondèrent le marché de publications (livres, brochures, images, affiches) vantant les mérites des Belges et de leur roi

42

39 AGR, COBPB, n(1, P.-V. de la séance du 3 mai 1915.

40 M. Dumoulin, " La propagande belge dans les pays neutres au début de la première guerre mondiale (août 1914-février 1915) ", dans Revue belge d'histoire militaire, 1977, XXII-3, p.246-259.

41 À ce propos voir G. van den Abeelen, " Le roi Albert. Naissance et avatars d'une mythologie", dans Actes du Colloque Roi Albert ", Bruxelles, 1976, p. 19-32; M.-R. Thielemans, " Albert Ier et sa légende ", dans A. Morelli (dir.), Les grands mythes de l'Histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie, Bruxelles, 1995, p. 175-188; L. van Ypersele, Le roi Albert, histoire d'un mythe, Ottignies/Louvain-la-Neuve, 1995.

42 Citons les exemples de l'image "Le petit chaperon rouge-jaune-noir ou le Martyre de la

Préserver cette image de la Belgique " neutre et loyale ", de la Belgique martyre, qui fera recette aux États-Unis grâce aux démarches de Madame Vandervelde, passait par la nécessité d'encadrer efficacement les réfugiés, de prévenir les difficultés qui pouvaient se déclarer dans les pays d'accueil, de minimiser celles qui se présentaient ou de taire celles qui existaient

43

. L'encadrement mis en place devait également transcender le patriotisme de cette population dont l'union se cimentait grâce à l'exil. Il fallait à tout prix tenter sinon de développer, du moins de maintenir la ferveur patriotique des exilés et éviter qu'ils ne soient contaminés par les idées anarchisantes ou révolutionnaires

44

Par la suite, le thème des réfugiés, tout comme celui des souffrances et privations endurées par la population restée en Belgique, sera utilisé pour mobiliser l'opinion publique internationale en vue d'obtenir de justes réparations. En réalité, le sort des individus compte peu pour les généreux donateurs américains, canadiens, australiens ou même japonais. Aider les Belges ne constitue plus un geste humanitaire mais un acte politique. Il est vrai qu'en matière de cynisme, le gouvernement belge et ses représentants n'avaient de leçons à recevoir de personne. Lorsque, le 13 novembre 1918, des réfugiés belges proposent de mettre sur pied une manifestation de reconnaissance envers les Pays-Bas afin de les remercier pour l'hospitalité reçue, plusieurs membres du Comité officiel belge jugent l'initiative mal venue et rétorquent que le " genre de neutralité observée par la Hollande " a provoqué un certain mécontentement, que la Hollande " s'est aliénée beaucoup de sympathies dans les milieux alliés ". D'après le procès-verbal de la réunion l'un des membres ajoute qu'il doute " (...) qu'il soit de bonne politique de manifester d'une façon quelconque des sentiments de gratitude envers la Hollande. Il prévoit qu'au traité de paix, la Belgique désirera régler avec la Hollande certaines questions délicates se rapportant au régime futur de l'Escaut. De son côté le gouvernement hollandais fera valoir à cette occasion les services rendus à nos réfugiés ce qui ne facilitera pas la tâche de nos diplomates. Il ne faut d'ailleurs pas oublier que la Hollande a agi envers les réfugiés par philanthropie, mais aussi par prudence politique "

Belgique" et de l'ouvrage d'Émile Waxweiler, *La Belgique neutre et loyale* (Paris-Lausanne, 1915).

43 Sur la propagande belge aux États-Unis voir M. Amara, " La propagande belge et l'image de la Belgique aux États-Unis pendant la Première Guerre mondiale ", dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, XXX, 2000, 1-2, p. 173-226.

44 C'est dans la même optique que les prisonniers belges libérés par l'Allemagne ne transitèrent pas par les Pays-Bas mais par la France. Ils ne pouvaient passer par la Hollande "(...) où le patriotisme de nos prisonniers s'émuousserait très vite au contact des hollandais et des internés". AGR, COBPB, n(4, P.-V. séance du 6 août 1918. Voir aussi AGR, Fonds Auguste Dupont. Comité Belge de La Haye, n(9, rapport du 5 juin 1918 adressé au ministre de la Guerre.

45

.

Dans un tout autre registre, à titre de contre-propagande, et avec plus ou moins de succès, les Allemands tentèrent également d'utiliser l'image, ou plutôt deux représentations des réfugiés belges. L'une évoque le triste sort de ces Belges miséreux, exploités par les alliés, mal logés, mal nourris, mal payés; l'autre présente les exilés sous la forme de lâches, de paresseux, de profiteurs, vivant tranquillement, loin du front et des affres de la guerre

46

.

RETOUR D'EXODE

La question théorique du rapatriement des réfugiés belges avait été posée de longue date et souvent même dès leur arrivée en terre étrangère. Toutefois, la guerre s'éternisant, l'échéance du retour paraissait de plus en plus lointaine, lorsque les sérieux revers essuyés par l'armée allemande, au mois d'octobre 1918, créèrent une formidable effervescence dans les rangs des réfugiés belges majoritairement pressés de rentrer au pays, de retrouver leurs familles, leurs biens. Différents comités s'inquiétèrent immédiatement des mesures à prendre afin que le retour en Belgique s'effectua dans de meilleures conditions que le départ. Il fallait absolument éviter l'anarchie qui avait régné à cette occasion

47

. Des offices de rapatriement virent le jour à Londres, à Paris et à La Haye

48

.

Très rapidement, l'espoir fit place au désenchantement. Les réfugiés apprirent qu'ils devaient patienter pour obtenir les précieuses cartes officielles de retour. En cause, l'attitude tatillonne de l'administration, sans doute, mais surtout, les problèmes posés par la dégradation des voies de communication, le manque de moyens de transport et l'extrême dénuement du pays dont l'approvisionnement restait déficient. En effet, le gouvernement se trouvait confronté à de grosses difficultés, dont celle d'assurer l'alimentation de ceux qui étaient restés au pays. Dans de telles conditions, la prise en charge de tous les réfugiés s'avérait impossible. Les autorisations de retour furent donc délivrées au compte-gouttes. Les réfugiés devront souvent attendre les premières semaines du printemps 1919 pour obtenir le précieux sésame

45 AGR, COBPB, n(4, P.-V. de la séance du 13 novembre 1918.

46 Voir L. Pierard, op. cit., p. 250 et ss.; The condition of the Belgian Workmen now refugees in England, Londres, 1917.

47 AGR, COBPB, n(4, séance du 8 octobre 1918; Id., COBA, n(6, séance du 12 novembre 1918.

48 E. Gabory, Les Réfugiés chez nous, Nancy-Paris-Strasbourg, 1921, p. 164 et ss. Voir aussi AGR, COBPB, n(4, P.-V. de la séance du 22 octobre 1918 et nos 391 à 613.

permettant leur retour en Belgique.

Pour ceux qui revinrent, quelle ne fut pas leur surprise d'être confrontés à l'animosité d'une partie de la population, de découvrir - pour certains - leur ville ou leur habitation en ruines et d'être traités de fuyards

49

. Situation surréaliste qui vit les assistés de l'intérieur mépriser les assistés de l'extérieur et qu'Henry Carton de Wiart résuma par les termes suivants " Le lendemain de l'armistice fut marqué par beaucoup de malentendus, faits d'ignorance ou d'incompréhension, et qui se traduisirent souvent par quelque amertume "

50

.

Ironie du sort, la politique d'accueil très libérale qui prévalait aux Pays-Bas avant la Première Guerre mondiale subira d'importantes modifications dans un sens plus restrictif après le départ de nos réfugiés

51

.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Institué par le gouvernement belge en vue de renforcer la collaboration et la liaison entre les nombreuses œuvres et associations belges créées pour venir en aide aux réfugiés belges aux Pays-Bas

52

, le " Comité officiel belge pour les Pays-Bas - Officieel Belgisch Komiteit voor Nederland " avait pour mission de stimuler ou de provoquer l'action de ces œuvres et associations, de " (...) régulariser leur fonctionnement ", de " (...) les aider de ses conseils et de ses informations "

53

. Son action se limitait aux associations, comités et œuvres mis en place par des ressortissants belges. Il ne pouvait, en aucun cas, se substituer aux institutions officielles et privées hollandaises

49 R. Parez, A. Heugebaert, " Le problème de la reconstruction de Warneton après la guerre 1914-1918, et la vie des rapatriés ", dans Mémoires de la Société d'histoire de Comines-Warneton et de la région, VIII, 1978, p. 399-460.

50 Henry Carton de Wiart dans G. Rency, op. cit., préface. Voir aussi H. Pirenne, op. cit., p. 426.

51 E.A. Van Den Heuvel-Strasser, op. cit., p. 184.

52 Créé à l'initiative du gouvernement belge, il se démarque de son homologue pour l'Angleterre, le Comité officiel belge pour l'Angleterre, créé à la demande des autorités britanniques. Voir Tallier P.-A., Inventaire des archives du Comité officiel belge pour l'Angleterre (réfugiés belges en Angleterre) (1914-1919), Bruxelles, 1998 (Instruments de recherche à tirage limité, n(476). Voir aussi les archives du Comité officiel belge de secours aux réfugiés, à Sainte-Adresse (Le Havre).

53 Voir le procès-verbal de la séance d'installation du Comité officiel belge pour les Pays-Bas, 27 mars 1915 (numéro 1 de cet inventaire).

54

, tout au plus pouvait-il leur prêter son concours lorsque celles-ci faisaient appel à lui.

Constitué tardivement, le Comité officiel tentera progressivement d'établir une forme de tutelle, voire de contrôle, sur l'ensemble des œuvres, associations et comités belges qui existaient aux Pays-Bas. Son action sera ralentie par de nombreux obstacles. Les négociations menées en vue de la constitution d'une " Fédération des œuvres et comités belges aux Pays-Bas " illustrent à merveille les difficultés rencontrées par le Comité officiel. En effet, plusieurs œuvres et associations belges s'opposeront aux velléités du Comité officiel, considérant qu'il était un comité parmi les autres et qu'il ne pouvait et ne devait imposer ses vues à tous. C'est en vertu de ce principe d'égalité que les assemblées générales des comités belges " tenues sous les auspices du Comité officiel " seront itinérantes et convoquées tour à tour par les différentes associations membres de la fédération. Malgré ces quelques gages donnés à la fédération, le Comité officiel prendra lentement l'ascendant, exerçant un contrôle de plus en plus sensible sur la plus grande majorité des associations et œuvres belges. Porte-parole du gouvernement, il interviendra également pour trancher les litiges et arbitrer les différends entre les associations, pour tenter d'aplanir les nombreuses querelles de personnes et incidents qui émailleront les relations entre associations au fur et à mesure de la prolongation de la guerre

55

et, surtout, pour essayer de préserver de " bonnes relations " entre les associations représentatives des réfugiés belges et les autorités hollandaises.

ORGANISATION

Le Comité officiel a été institué par arrêté royal du 10 mars 1915 (Moniteur Belge des 12-16 mars 1915) et a été installé officiellement par Prosper Poullet, ministre des Sciences et des Arts, le samedi 27 mars 1915, à la légation de Belgique à La Haye. Lors de sa création, il était composé des personnalités suivantes : l'abbé Auguste Bruynseels; Arthur Buysse, membre de la Chambre des Représentants; le comte Ferdinand de Baillet-Latour, Sénateur, gouverneur honoraire de la province d'Anvers; L. Delhez, président de l'Union belge d'Amsterdam; L. Dierckx, ancien chef du cabinet du ministre de l'Intérieur et de l'Agriculture, commissaire de l'arrondissement d'Anvers; Auguste Dupont, avocat, président du Comité des réfugiés belges à La Haye

56

54 Voir de Roodt E., *Oorlogsgasten. Vluchtelingen en krijgsgevangenen in Nederland tijdens de Eerste Wereldoorlog*, Zaltbommel, 2000, qui donne le point de vue des autorités et œuvres néerlandaises.

55 Voir notamment la lettre du Cercle Belge de Rotterdam au Comité officiel, du 7 décembre 1917, regrettant les attaques personnelles et les incidents qui émaillèrent les congrès de Terneuzen (juillet 1917) et Flessingue (octobre 1917) (n° 339 de cet inventaire).

56 Voir De Smet J. (complété par Tallier P.-A.), *Inventaire des archives du fonds Auguste Dupont. Comité belge de La Haye (1914-1918)*, Bruxelles, 1998 (Instruments de recherche à tirage limité, n° 475).

; Ferdinand Fléchet, industriel, ancien membre de la Chambre des Représentants; Hermans-Ausloos, Sénateur suppléant de l'arrondissement de Louvain; le baron Léon Peers; Auguste Raemdonck, membre de la Chambre des Représentants; Albéric Rolin, professeur honoraire de l'Université de Gand, secrétaire de l'Institut de droit international; André Simonis, industriel; Modeste Terwagne, membre de la Chambre des Représentants, directeur de l'Office belge de propagande et de documentation (Office belge Patrie et Liberté); Frans Van Cauwelaert, membre de la Chambre des Représentants; Paul Van Damme, membre de la Chambre des Représentants; L. Vanden Wouwer, notaire, président du Comité des réfugiés belges à La Haye

57

; Victor van Hal, président du conseil provincial d'Anvers et bourgmestre de Turnhout. Les fonctions de président seront exercées par le comte Ferdinand de Baillet-Latour, celles de vice-président par Albéric Rolin, et celle de secrétaire par Frans Van Cauwelaert. Les bureaux du Comité officiel belge pour les Pays-Bas étaient situés au 17 Lange Voorhout à La Haye

58

ARCHIVES

ACQUISITION

Les archives du Comité officiel belge pour les Pays-Bas ont été remises à la Commission des Archives de la guerre via deux versements effectués, l'un, le 21 octobre 1921, par le ministère de l'Intérieur (E. 390), l'autre, le 13 mai 1924, par le ministère des Affaires économiques qui les avaient reçues du Service de Rapatriement (E. 1209)

59

. Elles ont fait l'objet d'un premier inventoriage sommaire par l'archiviste Jules Vannérus en 1924 (89 numéros pour 613 aujourd'hui).

57 Voir De Smet J. (complété par Tallier P.-A.), Inventaire des archives du fonds Auguste Dupont. Comité belge de La Haye (1914-1918), Bruxelles, 1998 (Instruments de recherche à tirage limité, n(475).

58 Le 17 Lange Voorhout à La Haye abritait les locaux de la légation de Belgique à La Haye ainsi que de nombreux autres services.

59 Ce second versement comprenait également les archives du Bureau central belge du travail à Amsterdam. Voir l'inventaire y relatif.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives du Comité officiel comportent trois grandes séries de documents :

La première est composée des procès-verbaux des séances du Comité officiel belge pour les Pays-Bas, des procès-verbaux des assemblées générales des Comités belges tenues sous les auspices du Comité officiel belge pour les Pays-Bas, des pièces relatives à la préparation d'un Livre d'Or (Gulden boek)

⁶⁰

, de la correspondance générale, des dossiers relatifs aux réfugiés, à la situation en Belgique, à l'enseignement, au contrôle des comités locaux, etc., et de la comptabilité.

La deuxième série comprend les dossiers de renseignements et de documentation relatifs aux comités locaux réunis par le Comité officiel. Près de 220 associations et œuvres belges sont concernées. Les dossiers sont classés par ordre alphabétique des localités.

La troisième série comprend la correspondance relative au retour des réfugiés en Belgique après la guerre ainsi que les pièces relatives à la délivrance des laissez-passer octroyés aux réfugiés qui souhaitaient rentrer au pays.

60 Les informations réunies en vue de la préparation du Livre d'Or constituent une formidable source de renseignements. On y trouve, pour chaque œuvre répertoriée, la liste des administrateurs, une notice sommaire concernant l'objet et l'action du comité, le relevé détaillé des recettes et dépenses. Voir les numéros 12-15 de cet inventaire.

Description des séries et des éléments

I. ARCHIVES DU COMITÉ CENTRAL

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ OFFICIEL BELGE POUR LES PAYS-BAS ("VERSLAGEN DER ZITTINGEN") TENUES ENTRE LE 27 MARS 1915 ET LE 28 JANVIER 1919 ET PIÈCES COMPLÉMENTAIRES, 1915-1919

- | | | |
|---|---|-----------|
| 1 | Séances tenues entre le 27 mars 1915 (séance d'installation) et le 29 décembre 1915 et pièces jointes, 1915. | 53 pièces |
| 2 | Séances tenues entre le 8 janvier 1916 et le 30 décembre 1916 et pièces jointes, 1916. | 39 pièces |
| 3 | Séances tenues entre le 6 janvier 1917 et le 27 décembre 1917 et pièces jointes, 1917. | 33 pièces |
| 4 | Séances tenues entre le 8 janvier 1918 et le 28 janvier 1919 et pièces jointes, 1918-1919. | 39 pièces |
| 5 | Projets de procès-verbaux des séances tenues entre le 11 septembre 1915 et le 11 décembre 1915 (incomplet), 1915. | 10 pièces |
| 6 | Relevés récapitulatifs des présences lors des séances tenues entre le 27 mars 1915 et le 30 décembre 1916 et relevés des indemnités de Bruynseels, Delhez, Dierckx, Hermans, Raemdonck et Van Hal, 1915-1916. | 9 pièces |
|
<i>PIÈCES RELATIVES À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS BELGES, 1915-1918</i> | | |
| 7 | Pièces relatives à la création d'une Fédération des Comités belges en Hollande, 1915. | 10 pièces |
| 8 | Procès-verbal de l'assemblée des délégués des divers groupements belges existants en Hollande, au local du comité belge de Scheveningue, le 14 décembre 1915. | 3 pièces |

9 - 11 PIÈCES DIVERSES: CONVOCATIONS, PROCÈS-VERBAUX, ARTICLES DE JOURNAUX, ETC., SE RAPPORTANT AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES COMITÉS BELGES TENUES SOUS LES AUSPICES DU COMITÉ OFFICIEL BELGE POUR LES PAYS-BAS ("CONGRESSEN"), CLASSÉES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES LOCALITÉS, SIÈGES DES RÉUNIONS, 1916-1918.

- 9 Assemblées générales 1916-1917. Lettres A à G (Amersfoort, 19 mai 1917; Amsterdam, 11 mars 1916; Arnhem, 8 juillet 1916; Baarle-Hertog, 15 novembre 1916; Bergen-op-Zoom, 10 février 1917; Breda, 22 février 1916; Driebergen, 8 décembre 1917; Eindhoven, 13 janvier 1917; 's-Gravenhage, 8 septembre 1917; 's-Gravenhage, 9 janvier 1916; 's-Gravenhage, 20 octobre 1915).
1 chemise
- 10 Assemblées générales 1916-1917. Lettres H à Z (Haarlem, 28 avril 1917; Harderwijk, 12 août 1916; 's-Hertogenbosch, 14 octobre 1916; Katwijk-aan-Zee, 10 mars 1917; Leiden, 11 août 1917; Maastricht, 10 juin 1916; Middelburg, 13 mai 1916; Roosendaal, 10 novembre 1917; Rotterdam, 15 avril 1916; Scheveningen, 9 juin 1917; Scheveningen, 14 décembre 1915; Terneuzen, 14 juillet 1917; Tilburg, 9 septembre 1916; Utrecht, 9 décembre 1916; Vlissingen, 13 octobre 1917).
1 chemise
- 11 Assemblées générales 1918. Lettres A à Z (Delft, 9 février 1918; Dordrecht, 12 janvier 1918; Heerlen, 8 juin 1918; Nunspeet, 15 juillet 1918; Ruremonde [Roermond], 23 novembre 1918; Uden, 14 septembre 1918; Utrecht, 7 mars 1918).
1 chemise
- DOCUMENTATION (FORMULAIRES COMPLÉTÉS, CIRCULAIRES, ETC.) RÉUNIE POUR LA FORMATION D'UN LIVRE D'OR ("GULDEN BOEK") DE TOUS LES ORGANISMES "CRÉÉS POUR SOULAGER LA MISÈRE DES RÉFUGIÉS, DES BLESSÉS, DES PRISONNIERS ET EN GÉNÉRAL DES BELGES VICTIMES DE LA GUER*
- 12 Gulden boek [1916]. Lettres A (Aardenburg) à H (Haarlem), 1917.
1 chemise
- 13 Gulden boek [1916] (suite). Lettres H (Harderwijk) à Z (Zwolle), 1917.
1 chemise
- 14 Gulden boek [1917]. Lettres A (Aardenburg) à H (Harderwijk), 1918.
1 chemise
- 15 Gulden boek [1917] (suite). Lettres H (Heerlen) à Z (Zwolle), 1918.

1 chemise

RENSEIGNEMENTS SUR LES DONS RECUEILLIS PAR LES COMITÉS DES PAYS-BAS ("GIFTEN INGEZAMELD DOOR NEDERLANDSCHE COMITÉS") DE 1914 AU 31 DÉCEMBRE 1916

- 16 Correspondance relative aux dons recueillis depuis le début de la guerre jusqu'au 31 décembre 1916 ("Giften ingezameld door nederlandsche comités van af [het] begin van den oorlog tot 31 december 1916"), classée A à Z, 1916.
1 chemise
- 17 Pièces relatives aux dons recueillis depuis le début de la guerre jusqu'au 31 décembre 1916 ("Giften ingezameld door nederlandsche comités van af [het] begin van den oorlog tot 31 december 1916"). Informations reçues, classées A à Z, 1916.
1 chemise
- 18 Formulaires récapitulatifs relatifs aux dons recueillis depuis le début de la guerre jusqu'au 31 décembre 1916 ("Giften ingezameld door nederlandsche comités van af [het] begin van den oorlog tot 31 december 1916"), classés A à Z, 1916.
1 chemise
- 19 Documents et rapports relatifs au contrôle des comités locaux et de leur comptabilité par des délégués du Comité officiel belge pour les Pays-Bas, classés par ordre alphabétique des localités, 1917-1918.
1 chemise
- 20 Liste relative au contrôle des comités locaux et de leur comptabilité par le Comité officiel belge pour les Pays-Bas ("Lijst der onder controle staande comiteiten"). Comprend, pour chaque comité, la date de demande du contrôle, la date du contrôle, la date du rapport, la date de l'approbation du rapport, 1916-1918.
1 cahier
- 21 Données statistiques concernant les réfugiés belges ("Statistische gegevens"), 8 décembre 1914 - 7 février 1916.
1 chemise
- BUREAU DE RECENSEMENT DES RÉFUGIÉS BELGES AUX PAYS-BAS, 1917-1918.*
- 22 Correspondance classée par ordre alphabétique, 1917-1918.
1 chemise
- 23 Correspondance classée par ordre alphabétique, 1917-1918.

-
- 1 chemise
- 24 Correspondance et pièces diverses relatives au recensement des ouvriers belges travaillant dans des usines et fabriques aux Pays-Bas, 1918.
1 chemise
- 25 25 - 31 JUSTIFICATION DES DÉPENSES ENGAGÉES ENTRE LE 11 JUIN 1917 ET LE 31 DÉCEMBRE 1918
Compte justificatif et pièces justificatives des dépenses du 2e semestre 1917, 11 juin 1917 - 31 décembre 1917.
1 chemise
- 26 Compte justificatif et pièces justificatives des dépenses du 1er trimestre 1918.
1 chemise
- 27 Compte justificatif des dépenses du 2e trimestre 1918.
1 chemise
- 28 Compte justificatif des dépenses du 2e trimestre 1918 et pièces justificatives.
1 chemise
- 29 Compte justificatif des dépenses du 3e trimestre 1918.
1 chemise
- 30 Compte justificatif des dépenses du 3e trimestre 1918 et pièces justificatives.
1 chemise
- 31 Compte justificatif et pièces justificatives des dépenses du 4e trimestre 1918.
1 chemise
- 32 *BUREAU CENTRAL BELGE DU TRAVAIL POUR LES PAYS-BAS, 1914-1918*
Correspondance, rapports, procès-verbaux et extraits de journaux relatifs au Bureau central belge du travail pour les Pays-Bas (Belgisch centraal Arbeidsbureau), 7 novembre 1914 - 3 décembre 1917.
1 chemise

-
- 33 - 35 BUREAU CENTRAL BELGE DU TRAVAIL POUR LES PAYS-BAS
ET BOURSES DU TRAVAIL (ARBEIDSBEURZEN), 1916-1918
- 33** Correspondance et rapports, classés par ordre alphabétique.
1 chemise
- 34** Offres d'emploi, directives et formulaires.
1 chemise
- 35** Correspondance échangée avec les Comités et les chefs des
sections "Travail", classée par ordre alphabétique.
1 chemise
- 36** Pièces relatives aux demandes d'emploi, 1915.
1 chemise
- 37** Correspondance avec le ministère de l'Intérieur, 1915-1919.
1 chemise
- 38** Correspondance avec les ministères autres que celui de l'Intérieur,
classée par ordre alphabétique A à Z, 1915-1918.
1 chemise
- 39** Correspondance avec la légation de Belgique à La Haye, 1915-
1919.
1 chemise
- 39 BIS** Correspondance avec le ministère néerlandais de l'Intérieur
(Nederlands Ministerie van Binnenlandse Zaken), 1915-1919.
1 chemise
- 40** Correspondance avec les membres, circulaires, 1915-1918.
1 chemise
- 41** Adresses de parents ou correspondants de Belges tués ou disparus,
1916-1917 (fiches).
1 chemise
- 42** Dossier relatif aux relations postales avec la Belgique [1914].
2 pièces
- 43** Dossier relatif aux communications et relations avec la Belgique
("Verkeer met België"), 16 octobre 1914 - 3 novembre 1916.
1 chemise

*ARTICLES ET EXTRAITS DE JOURNAUX CONCERNANT LES
PERSONNES SECOURUES, LES CHÔMEURS, LES DÉPORTÉS, ETC.,
EN BELGIQUE ("BELGIË VAN AF OCTOBER 1914 TOT 30 AUGUSTUS
1916"), 1914-1918*

- 44 10 octobre 1914 - 12 novembre 1915. 1 chemise
- 45 13 novembre 1915 - 29 décembre 1916. 1 chemise
- 46 4 janvier 1918 - 30 août 1918. 1 chemise
- 47 Note sur l'imposition des réfugiés belges, s.d. 4 pièces
- 48 Dossier relatif aux relations avec la presse, communiqués envoyés aux journaux ("Mededeling aan de bladen"), mars 1915 - janvier 1917. 1 chemise
- 49 Dossier relatif au Comité belge de prêts et d'avances. Circulaire d'information adressée aux réfugiés belges, 1915. 1 chemise
- 50 Rapport de la Commission centrale pour la gestion des intérêts des réfugiés arrivés aux Pays-Bas (Verslag der Centrale Commissie tot behartiging van de belangen van naar Nederland uitgeweken vluchtelingen), 2 juin 1915. 4 pièces
- 51 Rapport de L. Dierckx sur la question du change et cartes de change du Comité belge des réfugiés de Breda, s.d. 6 pièces
- 52 Rapport de L. Delhez sur l'émigration des ouvriers belges vers les pays alliés, 1915. 1 chemise
- 53 Note concernant les réfugiés belges (Session 1914-1915 du Parlement néerlandais, Discussion du budget 1915), 1915. 2 pièces
- 54 Pièces et documents relatifs au Comité Industriel, 1915. 1 chemise
- 55 Pièces relatives à l'affaire Oscar Comhaire "Cas Oscar Comhaire",

-
1915. 1 chemise
- 56 Dossier relatif au recrutement d'un(e) sténo-typiste, 1915-1916. 1 chemise
- 57 Dossier relatif à l'arrivée des réfugiés belges et français, 1918. 1 chemise
- 58 Dossier relatif aux déportations en Belgique, 1916-1917 (ce dossier comprend un certain nombre de numéros du bulletin "Informations Belges"). 1 chemise
- 59 Dossier relatif aux demandes d'allocations et secours en application de l'arrêté ministériel du 17 mars 1916, n° 9375. Recueil de renseignements personnels, 1918. 1 chemise
- 60 Rapport de H. Delepière au vicomte Simonis, 1918 (1). 4 pièces
- 61 Documents et correspondance relatifs aux miliciens et aux réfractaires à la loi sur la milice ("Dienstweigeraars"), classés par ordre alphabétique, 1917-1918. 1 chemise
- 62 Documents relatifs aux Belges en âge de porter les armes (listes des jeunes gens résidant à Rotterdam nés entre le 1er janvier 1890 et 1897), s.d. 5 pièces
- 63 Rapports, correspondance, extraits de journaux, circulaires relatifs à des questions des droits (milice, indemnités, internement, etc.) ("RECHTSKWESTIES"), 1914-1918. 1 chemise
- 64 Documents et correspondance relatifs aux mineurs belges occupés dans les charbonnages ("Belgische Mijnwerkers"), classés par ordre alphabétique, 1918. 1 chemise
- 65 Rapports, correspondance, extraits de journaux, circulaires relatifs à la Navigation et au Comité consultatif de la navigation intérieure ("SCHEEPVAART"), classé par ordre alphabétique, 1917-1918. 1 chemise

*DOSSIERS (CORRESPONDANCE, COUPURES DE PRESSE, ETC.)
RELATIFS AUX RÉFUGIÉS ("VLUCHTOORDEN"), 1914-1918*

66	Généralités, 16 août 1914 - 21 janvier 1917.	1 chemise
67	Bergen-op-Zoom, 15 octobre 1914 - 3 février 1916.	1 chemise
68	Ede, 1er février 1915 - 7 septembre 1917.	1 chemise
69	Gouda, 5 décembre 1914 - 4 octobre 1918.	1 chemise
70	Hontenisse, 25 octobre 1914 - 3 avril 1915.	1 chemise
71	Nunspeet, 28 novembre 1914 - 30 juillet 1918.	1 chemise
72	Oldenbroek, septembre 1914.	2 pièces
73	Uden, 16 décembre 1914 - 23 août 1918.	1 chemise
74	Veenhuizen, 6 octobre 1914 - 27 juin 1915.	8 pièces
75	Werkverschaffing, 2 février 1915 - 7 octobre 1915.	1 chemise
76	Dossier relatif aux réfugiés de Zélande, 21 août 1914 - 8 décembre 1916.	1 chemise
 <i>DOSSIERS RELATIFS AUX RÉFUGIÉS BELGES (COUPURES DE PRESSE), 1914-1917</i>		
77	Amsterdam, 10 septembre 1914 - 29 décembre 1916.	1 chemise
78	Arnhem, 10 octobre 1914 - 30 août 1916.	9 pièces
79	Delft, 15 octobre 1914 - 1er octobre 1915.	9 pièces

-
- | | | |
|----|---|-----------|
| 80 | Dordrecht, 3 octobre 1914 - 9 juin 1916. | 19 pièces |
| 81 | Haarlem, 5 octobre 1914 - 13 avril 1916. | 12 pièces |
| 82 | Nimègue [Nijmegen], 10 octobre 1914. | 1 pièce |
| 83 | Rotterdam, 2 octobre 1914 - 21 décembre 1916. | 1 chemise |
| 84 | Utrecht et Limbourg hollandais, 8 août 1914 - 30 décembre 1917. | 16 pièces |
| 85 | <i>DOSSIERS RELATIFS À L'INTERNEMENT, 1914-1918</i>
Internés en général. Coupures de presse, etc., 8 août 1914 - 22 décembre 1916. | 1 chemise |
| 86 | Question de l'internement, généralités, 12 janvier 1917 - 25 octobre 1918. | 1 chemise |
| 87 | Belgische Commissie voor de Belgische geïnterneerden in Nederland, 1915. | 2 pièces |
| 88 | Algemeen Comité tot ontwikkeling en ontspanning van de geïnterneerden in Nederland, Zwolle, 7 novembre 1914 - 1er mars 1918. | 1 chemise |
| 89 | Algemeen Comité tot ontwikkeling en ontspanning van de geïnterneerden in Gaasterland, 15 février 1915 - 27 mai 1915. | 9 pièces |
| 90 | Gaasterland, 12 octobre 1914 - 6 décembre 1917. | 1 chemise |
| 91 | Amersfoort, 12 octobre 1914 - 2 août 1918. | 1 chemise |
| 92 | Oldenbroek, 28 octobre 1914 - 28 juillet 1916. | 1 chemise |

-
- 93 Urk, 2 janvier 1915 - 15 mai 1917. 14 pièces
- RECUEILS D'EXTRAITS DE PRESSE ET DE CORRESPONDANCE
RELATIFS AUX CAMPS D'HARDERWIJK ET DE ZEIST ("HARDERWIJK &
ZEIST, TOT 31 AUGUSTUS 1916"), 1914-1916.*
- 94 Camp de Zeist, 4 novembre 1914 - 18 août 1916. 1 chemise
- 95 Camp de Zeist, 1er septembre 1916 - 30 août 1918. 1 chemise
- 96 Camp d'Harderwijk, 12 octobre 1914 - 16 juillet 1915. 1 chemise
- 97 Camp d'Harderwijk, 18 juillet 1915 - 25 août 1916. 1 chemise
- 98 Camp d'Harderwijk, 1er septembre 1916 - 23 août 1918. 1 chemise
- 99 Rapports sur les camps de Nunspeet (par Frans Van Cauwelaert),
Ede (par Auguste Bruynseels) et Uden (par L. Dierckx), 1915-1916. 1 chemise
- 100 Rapports sur la situation des femmes de soldats internés à
Amersfoort (par L. Dierckx) et sur les camps de Gaasterland (par
Auguste Bruynseels) et d'Harderwijk (par André Simonis), 1915. 1 chemise
- 101 Extraits de presse et correspondance relatifs au Comité Belge de La
Haye ("DEN HAAG. BELGISCH COMITEIT. Groenmarkt, 27.1915-
1916"), 1915-1916. 1 chemise
- 102 Dossier relatif aux événements (projections cinématographiques,
expositions, fêtes, etc.) en relation avec la Belgique ou les réfugiés
belges, organisés à La Haye ("DEN HAAG"), 1914-1916. 1 chemise
- DOSSIER DE DOCUMENTS (CORRESPONDANCE, EXTRAITS DE
PRESSE ET DIVERS) RELATIFS AU COMITÉ BELGE ET À LA
FRATERNELLE DE TILBOURG ("TILBURG 1915-1916. FRATERNELLE
& COMITEIT"), 1915-1916*
- 103 Fraternelle belge de Tilbourg, 24 mars 1915 - 18 décembre 1916. 1 chemise

-
- 104 Comité belge de Tilbourg, 11 mars 1915 - 21 décembre 1916.
1 chemise
- DOSSIERS RELATIFS À DEUX ARBITRAGES RENDUS PAR LE COMITÉ OFFICIEL EN 1916 (ARBITRAGE ENTRE LE COMITÉ BELGE DE LA HAYE ET LE COMITÉ DE SECOURS EN DÉPENDANT; ARBITRAGE ENTRE LA LIGUE DU SOUVENIR BELGE, À FLESSINGUE [VLISSINGEN], ET LE SOUVENIR BELGE DE MAAS*
- 105 Arbitrage entre le Comité belge de La Haye et le Comité de secours dépendant du Comité belge de La Haye, 1916.
1 chemise
- 106 Pièces se rapportant à une proposition d'arbitrage entre la Ligue du Souvenir belge (Flessingue [Vlissingen]) et Le Souvenir belge de Maastricht, 1916.
1 chemise
- DOSSIERS RELATIFS À L'ENSEIGNEMENT, 1914-1918*
- 107 Enseignement supérieur. Université d'Amersfort, 1914-1917.
1 chemise
- 108 Enseignement supérieur à Amsterdam et divers, 1914-1916.
1 chemise
- 109 Enseignement supérieur à Delft, 1915-1918.
6 pièces
- 110 Enseignement supérieur à Utrecht, 1914-1918.
1 chemise
- 111 École belge d'Amersfort, 1914-1916.
1 chemise
- 112 École belge d'Amsterdam, 1914-1918.
1 chemise
- 113 École belge de Breda, 1915-1917.
1 chemise
- 114 École belge d'Eindhoven, 1917.
1 pièce
- 115 École belge de Den Haag, 1914-1918.
1 chemise

116	École belge de Harderwijk, 1915-1917.	1 chemise
117	École belge de 's-Hertogenbosch, 1915-1916.	5 pièces
118	École belge de Middelburg, 1914-1917.	1 chemise
119	École belge de Nunspeet, 1915.	1 chemise
120	École belge d'Oostburg, 1915-1918.	5 pièces
121	École belge de Rotterdam, 1915-1918.	1 chemise
122	École belge du Sas van Gent, 1915-1917.	10 pièces
123	École belge de Scheveningen, 1917.	3 pièces
124	École belge de Sluis, 1915-1916.	1 chemise
125	École belge de Tilburg, 1915-1916.	1 chemise
126	École belge de Uden, 1915.	1 chemise
127	École belge de Vlissingen (Athénée), 1915-1918.	1 chemise
128	École belge de Zandvoort, 1915-1916.	6 pièces
129	Enseignement en général. Correspondance et coupures de presse, 1914-1917.	1 chemise
130	Enseignement, varia, 1914-1918.	1 chemise

DOSSIERS RELATIFS AUX RÉFUGIÉS BELGES À L'ÉTRANGER (PAYS-BAS EXCEPTÉS)

- 131 Contacts avec le Comité officiel belge pour l'Angleterre. Procès-verbaux des séances du Comité officiel belge pour l'Angleterre, 1915-1918. 1 chemise
- 132 Réfugiés belges en Angleterre, divers, 1914-1917. 1 chemise
- 133 Ouvriers belges en Angleterre, 1915. 1 chemise
- 134 Suisse, 1914-1916. 1 chemise
- 135 Scandinavie, 1914-1917. 1 chemise
- 136 Amérique, aide aux réfugiés, 1915-1917. 1 chemise
- 137 Rome et Vatican, 1915-1916. 6 pièces
- 138 Correspondance et documents relatifs au Comité officiel belge de Secours aux Réfugiés, Sainte-Adresse (Le Havre), 1915-1919. 1 chemise
- 139 Correspondance et documents concernant l'Office de Renseignements pour les familles dispersées, créé par le Conseil National des femmes françaises, Paris, 1916-1918. 1 chemise
- 140 Réfugiés belges en France. Divers, 1914-1917. 1 chemise
- 141 Cultivateurs belges à l'étranger, 1915. 1 chemise
- 142 Varia (coupures de presse) concernant le Comité officiel belge pour les Pays-Bas (1915-1918). 1 chemise
- 143 *VARIA (ALLERLEI), 1914-1918*
Septembre 1914 - 30 avril 1915.

-
- | | | |
|-----|--|-----------|
| | | 1 chemise |
| 144 | 30 avril 1915 - 30 décembre 1915. | 1 chemise |
| 145 | 4 janvier 1916 - 28 décembre 1917. | 1 chemise |
| 146 | 31 décembre 1916 - 8 novembre 1918. | 1 chemise |
| | <i>COMPTABILITÉ</i> | |
| 147 | Livre de caisse, comptes, 29 mars 1915 - 31 décembre 1917. | 1 cahier |
| 148 | Pièces de comptabilité, factures ("Huishoudelijke zaken"), 1917-1918. | 1 chemise |
| 149 | Carnet à souches ("BON BOEKJE"), s.d. | 1 carnet |
| 150 | Carte géographique des Pays-Bas par P. Joh. Bettink et J. Krijgsman, Amsterdam, s.d. (5e herziene en veel vermeerderde druk), 80 cm/110 cm. | 1 pièce |
| | <i>PHOTOGRAPHIES</i> | |
| 151 | Album de 11 photographies (pourrait concerner le comité de Maastricht), s.d. | 1 album |
| 152 | Photographies non identifiées de réfugiés et de leurs lieux d'hébergement, s.d. | 5 pièces |
| 153 | Cartes postales relatives à l'exposition d'art belge à Tilburg, les 22-30 juillet 1916. | 3 pièces |
| | <i>PUBLICATIONS (LIVRES, BROCHURES, ETC.) REÇUES PAR LE COMITÉ OFFICIEL BELGE POUR LES PAYS-BAS.</i> | |
| 154 | Vereeniging Nederlandsch Comité tot steun van Belgische en andere Slachtoffers. Verslag van 6 Augustus 1914 tot 30 Mei 1916, Amsterdam [1916]. | |

2 pièces

- 155 Vereeniging Nederlandsch Comité tot steun van Belgische en andere Slachtoffers. Verslag van 6 Augustus 1914 tot 30 Mei 1916, Amsterdam [1916].
5 pièces
- 156 Vereeniging Nederlandsch Comité tot steun van Belgische en andere Slachtoffers. Verslag van 30 Mei 1916 tot 21 Mei 1917, Amsterdam [1917].
1 pièce
- 157 Aux réfugiés belges! Conseils et renseignements, Londres, s.d. (publié sous les auspices du Comité officiel belge pour l'Angleterre).
1 pièce
- 158 Roode Kruis van België. Comité voor Nederland en koloniën. Verslag der werkzaamheden tot 15 juli 1917, jaargang 1916-1917, La Haye, s.d.
1 pièce
- 159 Beknopt Verslag van de werkzaamheden van het Drentsch Provinciaal Comité tot hulp en ondersteuning van Vluchtelingen in de Provincie Drenthe, s.l., s.d.
1 pièce
- 160 Œuvre des Dispensaires ou d'Assistance aux Militaires Réformés Tuberculeux. Guide pratique du Visiteur et de la Visiteuse, La Haye, 1917.
2 pièces
- 161 Rapport de l'œuvre "Tehuis voor Belgische Kinderen" (Asile pour Enfants Belges) d'Amsterdam pour les années 1914-1915, Amsterdam, février 1916.
- 162 Ecole Belge La Haye. Année scolaire 1915-1916. Distribution Solennelle des Prix. Samedi 29 juillet 1916. Belgische School te 's-Gravenhage. Schooljaar 1915-1916. Plechtige Prijsuitdeeling. Zaterdag 29 juli 1916, s.l. [1916].
1 pièce
- 163 Belgische herdenkingsbond. Vaderlandlievend werk van Verdediging en Aandenken, Flessingue, s.d.
1 pièce
- 164 Standregels van den Belgischen Herdenkingsbond voor den duur van den oorlog gevestigd te Vlissingen (Nederland), s.l., s.d.
1 pièce

- 165 Dank-huldebetooging aan de gemeente Roosendaal en Nispen in den persoon van haren burgemeester den weledel achtbaren heer Aug. Coenen, door de aldaar vertoevende belgen op zondag 23 september 1917, Roosendaal [1917].
1 pièce
- 166 Het Sint-Vincentius-Comité voor Belgische Vluchtelingen en zijn werk. Rotterdam 10 oktober 1914 - 18 september 1915, Rotterdam, 1915.
1 pièce
- 167 La Fraternelle Belge Tilbourg. Programme de l'Exposition (Belgo-Hollandaise) donnée au profit des œuvres aidées par le cercle. Sous le contrôle du Comité officiel belge. Programma v.d. Tentoonstelling (Belgisch- Nederlandsch) te houden ten voordeele van de liefdadigheidswerken door den kring gesteund. Onder toezicht van het Officieele Belgische Komiteit, Tilbourg, s.d.
1 pièce
- 168 De Belgische Vluchtelingen te Tilburg. Eerste Verslag van het Tilburgsch Vluchtelingen-Comité Afdeeling Tilburg van het Nederlandsch Comité tot steun van Belgische- en andere slachtoffers, Tilbourg, s.d.
2 pièces
- 169 Belgisch Comiteit Tilburg. Verslag der werkzaamheden over 1914-1915, Tilbourg, 1915.
1 pièce

II. DOSSIERS DE RENSEIGNEMENTS ET DE DOCUMENTATION
RELATIFS AUX COMITÉS LOCAUX

- 170 Aardenburg. Belgisch Comiteit / Comité Belge, 1915-1918.
1 chemise
- 171 *171 - 180 AMERSFOORT*
Comité voor uitgewekenen / Comité pour les réfugiés, 1915.
1 chemise
- 172 Comité de soutien des œuvres belges de bienfaisance "Souviens-toi", 1917-1918.
1 chemise
- 173 Comité voor Belgische vluchtelingen / Comité pour les réfugiés belges, 1917-1918.
4 pièces
- 174 Comité Belge, 1917-1918.
1 chemise
- 175 Smoking Club, 1918.
13 pièces
- 176 Ouvroir Belge pour dentellières, lingères et brodeuses, 1917-1918.
1 chemise
- 177 Thé du prisonnier belge, 1917-1918.
10 pièces
- 178 Commission administrative centrale (Écoles du travail pour soldats belges internés en Hollande) [1915].
1 pièce
- 179 Vereniging der bedienden der douanen en accijnzen in Nederland geïnterneerd / Association des employés des douanes et accises internés en Hollande, 1917.
5 pièces
- 180 Commissie tot voorziening van de gezinnen der geïnterneerde militairen / Commission d'assistance aux familles des militaires belges internés, 1917-1918.
7 pièces
- 181 *181 - 197 AMSTERDAM*
Hoofdcomiteit ter behartiging van de belangen der bedienden en

-
- werklieden van Belgische Spoorwegen, Posterijen en Telegrafien / Comité supérieur pour la prise en considération des intérêts des employés et ouvriers des Chemins de fer, Postes et Télégraphes belges, 1915-1917. 14 pièces
- 182 Comité pour les déportés, 1917. 2 pièces
- 183 Comité tot steun aan hulpbehoevenden in België / Comité de secours pour les nécessiteux en Belgique, 1915-1918. 1 chemise
- 184 Nederlandsch comité tot steun van Belgische en andere Slachtoffers/ Comité néerlandais de secours aux belges et autres victimes, 1914-1918. 1 chemise
- 185 Comité van Nederlandsche uitgewekenen uit België / Comité des émigrés néerlandais de Belgique, 1914-1916. 1 chemise
- 186 Centraal comité tot huisvesting en verzorging in Nederland, voor Joodsche kinderen uit de oorlogvoerende Landen / Comité central pour l'hébergement en Hollande des enfants juifs provenant des pays en guerre, 1917. 1 pièce
- 187 Le "Dubbeltje Belge" Comité central pour la Hollande / Comité central du "Dubbeltje Belge", 1916-1918. 1 chemise
- 188 Nederlandsch-Belgisch Comité voor Burgerlijke Bouwkunst / Comité Néerlandais-Belge d'art civique. Rijksmuseum, 1915-1918. 1 chemise
- 189 Internationale Vereeniging "Hulp voor Belgische Oorlogsweezen" / Association internationale "Assistance aux orphelins de guerre belges", 1917-1918. 15 pièces
- 190 Centrale commissie voor de Belgische uitgewekenen naar Amsterdam 1914 / Commission centrale pour les réfugiés belges arrivés à Amsterdam en 1914, 1914-1918. 1 chemise
- 191 Nederlandsch paviljoen in het Weeshuis van H.M. Koningin Elisabeth van België voor Belgische Oorlogsweezen / Pavillon hollandais de l'orphelinat de S. M. la Reine Elisabeth, 1918.

		3 pièces
192	"Het Werk der Kinderkleding" / L'Habillement de l'Enfance, 1917-1918.	18 pièces
193	Société Belge de bienfaisance, 1914-1918.	1 chemise
194	Belgische Unie / Union belge, 1914-1918.	1 chemise
195	La voie libre, groupe belge pour le progrès de l'art moderne, 1917-1918.	5 pièces
196	Hulp interna, 1916-1917.	5 pièces
197	Tehuis voor Belgische kinderen / Foyer pour les enfants belges, 1914-1918.	1 chemise
	<i>198 - 199 ARNHEM</i>	
198	Nationale Bond van Belgische Kleinhandelaren / Association Nationale du petit commerce belge, 1918.	4 pièces
199	Comité Belge. Correspondance du sieur Fierens, avocat, avec le Comité Officiel Belge pour les Pays-Bas, 1915-1918.	1 chemise
200	Assen. "Provinciaal comité voor vluchtelingen voor Drente" / Comité provincial pour les réfugiés en Drenthe, 1914-1918.	6 pièces
	<i>201 - 203 BERGEN OP ZOOM</i>	
201	Belgische kring / Cercle Belge, 1915-1918.	1 chemise
202	Voor België's economisch herstel / Pour la reconstitution de l'économie belge, 1918.	1 pièce
203	Union Belge, 1916-1917.	1 chemise

- 204 - 208 BREDA
- 204 "Vluchtelingen Comité" / Comité des réfugiés, 1914-1917. 6 pièces
- 205 Belgisch uitgewekenen Komiteit / Comité belge des Réfugiés, 1915-1918. 1 chemise
- 206 Tehuis voor wezen en verlatene Belgische kinderen; koloniën, Liesbosch, Teteringen, Goirle en Waspik / Home pour enfants belges orphelins et abandonnés, 1916-1918. 1 chemise
- 207 Officieel Inlichtingsbureau voor Belgische vluchtelingen / Bureau Officiel de Renseignements pour réfugiés belges, 1917-1918. 8 pièces
- 208 Le petit paquet du soldat belge, 1917. 4 pièces
- 209 Breskens. Comité belge des réfugiés bourgeois, 1915-1917. 1 chemise
- 210 Bussum. Nederlands Comité tot Steun van Belgische en andere Slachtoffers. Afdeling Bussum en Omstreken / Comité néerlandais de secours pour les Belges et autres victimes de la guerre. Section de Bussum et environs, 1915-1918. 12 pièces
- 211 Delft. Comité ter verzorging van Belgische vluchtelingen / Comité d'approvisionnement des réfugiés belges, 1915. 3 pièces
- 212 Domburg. Belgisch comiteit / Comité Belge, 1915-1917. 20 pièces
- 213 - 216 DORDRECHT
- 213 Belgisch spoorbediendencomité / Comité belge du personnel des Chemins de fer, 1918. 1 pièce
- 214 Vereniging van de H. Vincentius van Paulo / Conférence de St. Vincent de Paul, 1918. 1 pièce

-
- 215 Comité "DORDT" voor onderwijs, steun en inlichtingen aan Belgische vluchtelingen / Comité "DORDT" d'enseignement, secours et renseignements aux réfugiés belges, 1915-1918.
1 chemise
- 216 Comité "Nieuwe Noordhove" tot steun aan Belgische vluchtelingen, 1915-1916.
4 pièces
- 217 Eede. Belgisch comiteit / Comité Belge, 1915-1918.
18 pièces
- 218 *218 - 220 EINDHOVEN*
Officieel Comité voor Vluchtelingen / Comité officiel pour les Réfugiés, 1915-1918.
1 chemise
- 219 Belgische unie / Union belge, 1915-1916.
7 pièces
- 220 Belgische Kring "Patria" / Cercle belge "Patria", 1916-1918.
1 chemise
- 221 s-Gravenhage. Broederschap van Candidaat-Notarissen in Nederland en zijne Koloniën, Steun aan Belgische collega's, 1915-1918.
9 pièces
- 222 *222 - 223 GRONINGEN*
Provinciaal comité tot steun van Belgische en andere vluchtelingen / Comité provincial, 1915-1917.
4 pièces
- 223 Belgische kring / Cercle belge, 1918.
2 pièces
- 224 *224 - 277 DEN HAAG*
Belgisch comité voor leningen en voorschotten / Comité Belge de prêts et d'avances, 1915-1918.
1 chemise
- 225 Naamlooze vennootschap "Crediet instelling voor Belgen" / Société anonyme "Association de crédit pour les Belges", 1914-1918.
1 chemise

-
- 226 Rode Kruis van België. Comiteit voor Nederland en Koloniën. Belgisch Comiteit voor aankoop van automobielen tot vervoer van gekwetste soldaten / Croix Rouge de Belgique. Comité de Hollande et ses colonies. Comité belge pour l'acquisition d'automobiles pour le transport des soldats blessés, 1915-1918. 1 chemise
- 227 Belgisch Nationaal Steun en Voedings-comité (Afdeling voor de collecte in Nederland) / Comité National de Secours et d'Alimentation (Section pour la collecte en Hollande), 1914-1918. 1 chemise
- 228 Vertegenwoordigend comiteit van het Koning Albert Fonds in Holland / Comité correspondant du Fonds du Roi Albert en Hollande, 1918. 4 pièces
- 229 Union des Officiers Belges Pensionnés, 1916-1918. 1 chemise
- 230 Comité central de l'Œuvre de l'Assistance Discrète (Secours aux pauvres honteux en Belgique), 1917-1918. 1 chemise
- 231 Comité de secours privés, 1915-1918. 11 pièces
- 232 Belgisch comiteit te 's-Gravenhage / Comité belge de la Haye (voir infra), 1917-1918. 1 chemise
- 233 Comité tot huisvesting van vluchtelingen van alle nationaliteiten / Comité de logement des réfugiés de toutes nationalités, 1914-1917. 1 chemise
- 234 "Hulp en ondersteuning voor Kraamvrouwen" / Comité d'assistance "Aide et Secours maternels aux Belges", 1916-1918. 1 chemise
- 235 Comité du personnel des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, 1918. 2 pièces
- 236 Comité "Tijdelijk Toevlucht" / Comité d'assistance temporaire, 1914-1915. 13 pièces
- 237 Holland American Home for Belgian Widows and Orphans / Holland

-
- American Home pour veuves et orphelins belges, 1915-1918.
1 chemise
- 238 Belgische Nationale Vereeniging tot herstel van oorlogsschade /
Association Nationale belge pour la réparation des dommages de
guerre, 1917.
2 pièces
- 239 Centraal Comité voor inwisseling / Comité central d'échange de La
Haye et pièces relatives à la question du change, 1915-1917.
1 chemise
- 240 Society of Friends, War Victims Relief Committee / Société des
amis, Comité de secours pour victimes de la guerre, 1917-1918.
6 pièces
- 241 Meubelcomiteit / Comité des Meubles, 1916-1918.
1 chemise
- 242 Koninklijke commissie tot regeling van de voorziening van
noodzakelijke levensbehoeften in Belgische gemeenten /
Commission royale pour la réglementation de l'envoi des denrées
de première nécessité, dans les communes belges, 1915-1918.
1 chemise
- 243 Centrale Commissie tot Behartiging van de Belangen van naar
Nederland uitgeweken Vluchtelingen, 1914-1918.
1 chemise
- 244 L'Ouvroir du Lange Voorhout, 1917-1918.
2 pièces
- 245 Voor de verminkten / Le Sou du mutilé, 1916-1918.
1 chemise
- 246 Het boek voor den soldaat / Le livre du Soldat Belge, 1917.
3 pièces
- 247 Heropbouw van België. Bouw van uiteenneembare huisjes voor
gezinnen wier woning tijdens de oorlog werd verwoest /
Reconstruction de la Belgique. Construction de petites maisons
démontables pour les ménages dont la maison a été détruite par la
guerre (Home pour les sinistrés belges de la guerre), 1916-1917.
7 pièces
- 248 La Ruche. Œuvre anglo-belge, 1918.
1 pièce
- 249 Voor België's verwoeste kerken / Pour les Eglises belges détruites

-
- (Madame Nollée de Noduwe - klooster van het H. Hart), 1916-1917.
8 pièces
- 250 Melk voor de kleinen / Œuvre Belge du Lait pour les Petits (Madame A. van de Werve), 1915-1917.
5 pièces
- 251 Te huis voor de wezen van den oorlog / Home des petits orphelins de la guerre, 1917-1918.
5 pièces
- 252 Voor de kinderen van vrij België / Pour les enfants de la Libre Belgique (Madame Lescarts), 1916-1917.
5 pièces
- 253 Bond der Leerkrachten van de Belgische School te 's-Gravenhage / Union des membres du personnel enseignant de l'école belge de La Haye, 1917-1918.
5 pièces
- 254 Coopérative Nationale Belge, 1918.
5 pièces
- 255 Nederlandsche Ambulance in België / Ambulance néerlandaise en Belgique, 1918.
2 pièces
- 256 Nationale instelling tot heropening van het economisch leven in België / Comptoir national pour la reprise de l'activité économique en Belgique, 1917-1918.
1 chemise
- 257 Centraal Comité tot Steun aan Ontvluchtenden van Belgische Nationaliteit / Comité central d'aide aux Évadés de Nationalité Belge, 1917-1918.
9 pièces
- 258 Centraal Steunbureau voor de gedéporteerde Belgen / Bureau central de secours aux Belges déportés, 1917.
7 pièces
- 259 Internationaal Liefdewerk voor Gewonden en Krijgsgevangenen / Œuvre Internationale pour Blessés et Prisonniers de Guerre (section Belge), 1915-1918.
1 chemise
- 260 Office Belge "Patrie et Liberté" (Lange Voorhout), 1916.
2 pièces

-
- | | | |
|-----|---|-----------|
| 261 | Œuvre des épingles de cravatte, broches et petites baïonnettes, 1918. | 6 pièces |
| 262 | De "Steun" der Vrouwen en Kinderen van Geïnterneerde Belgische Soldaten / le "Soutien" des femmes et enfants de soldats belges internés, 1917. | 14 pièces |
| 263 | Conseil économique, 1918. | 1 pièce |
| 264 | Commissie van toezicht over geldzendingen / Commission pour le contrôle des rentrées de fonds, 1918. | 5 pièces |
| 265 | Internationaal Komiteit "Hulp aan België" / Comité international "Aide à la Belgique, 1914-1918. | 1 chemise |
| 266 | Commissie tot verzending van Vlaamsche boeken naar het Belgisch Leger / Commission pour l'expédition de livres flamands à l'armée belge, 1916-1917. | 11 pièces |
| 267 | Ouvroir belge pour dentellières (Madame Lescarts), 1916-1917. | 5 pièces |
| 268 | Œuvre des civils belges tuberculeux, 1918. | 2 pièces |
| 269 | Aide aux Familles des Internés Belges, 1916-1918. | 1 chemise |
| 270 | Bureel voor inlichtingen aan Belgische vluchtelingen / Bureau de Renseignements pour Réfugiés Belges, 1914-1917. | 1 chemise |
| 271 | Te Huis der wezen / Le Foyer des orphelins, 1916-1918. | 1 chemise |
| 272 | Werk der Vlaamsche Oorlogsmeters / L'Œuvre des marraines pour les soldats flamands, 1916-1918. | 10 pièces |
| 273 | Nationaal verbond tot Heropwekking van den Landbouw in België / Association nationale pour la Restauration de l'Agriculture en Belgique, s.d. | 1 pièce |

-
- 274 Vlaamsch Belgisch Verbond, 1917-1918. 1 chemise
- 275 Nederlands Roode Kruis / Croix Rouge néerlandaise, 1915-1917. 6 pièces
- 276 Volksopebeuring in Vlaanderen, 1916-1917. 7 pièces
- 277 "Gezondheid aan het Belgisch kind" / Œuvre de la Santé à l'Enfance Belge, 1916-1918. 1 chemise
- 278 *278 - 281 HAARLEM*
Comité Nassaulaan, 1915-1918. 6 pièces
- 279 Haarlemsch Comité tot Steun van Belgische Uitgewekenen, 1914-1918. 1 chemise
- 280 Verkort verslag van het Nederlandsche Comité tot steun van Belgische Vluchtelingen te Haarlem, october 1914 - 31 december 1916 / Rapport relatif à l'activité du comité de soutien aux réfugiés de Haarlem, octobre 1914 - 31 décembre 1916 (manuscrit). 1 livret
- 281 Belgische Kring / Cercle Belge, 1917-1918. 14 pièces
- 282 *282 - 287 HARDERWIJK*
Comiteit der Studiereizen ter Uitbreiding der Relatiën tussen Hollandsche en Belgische Handelaars en Nijveraars / Comité des voyages d'études pour l'extension des relations commerciales et industrielles Hollando-Belges, 1918. 7 pièces
- 283 Belgisch Comiteit tot steun / Comité belge de secours, 1915-1918. 1 chemise
- 284 Comité de la soupe scolaire, 1917-1918. 9 pièces
- 285 T oorlogskribbeke / Crèche de la guerre, 1916-1918. 1 chemise

-
- 286 Caisse de prévoyance des officiers belges internés à Harderwijk et Ermelo, 1917-1918. 8 pièces
- 287 Belgisch werk der kinderen van de schamele armen / Œuvre belge des enfants de pauvres honteux, 1916-1917. 5 pièces
- 288 *288 - 289 HEERLEN*
Cercle militaire, 1918. 2 pièces
- 289 Belgische kring / Cercle belge, 1915-1919. 1 chemise
- 290 *290 - 296 S-HERTOGENBOSCH*
Provinciaal comité (Noord-Brabant) Nederlandsche Comité tot steun van Belgische en andere slachtoffers / Comité provincial, 1915. 1 pièce
- 291 Instelling der kleding voor de families van Belgische geïnterneerden en afgekeurde soldaten / Comité de l'Œuvre du vêtement pour familles d'internés et de réformés, 1917. 3 pièces
- 292 Fédération des Comités du personnel des Chemins de fer, Postes & Télégraphes, 1914-1917. 1 chemise
- 293 Huisvestingscomité voor oorlogskinderen, 1915-1918. 1 chemise
- 294 Tehuizen voor Belgische verminkte soldaten / Asiles pour soldats invalides belges (Madame J. Taeymans-van der Does), 1915-1917. 15 pièces
- 295 Belgische Unie / Union Belge, 1915-1918. 1 chemise
- 296 Cercle des internés belges, 1917. 2 pièces

-
- 297 *297 - 298 HILVERSUM*
Comité Belgische vluchtelingen / Comité des réfugiés belges, 1915-1916.
6 pièces
- 298 Komiteit van het personeel der Belgische Staatspoorwegen, Posten en Telegrafien, 1918.
1 pièce
- 299 *299 - 303 HULST*
Belgisch comiteit der Staatsbedienden / Comité belge des employés de l'État, 1915-1917.
6 pièces
- 300 Nederlandsch Comité tot steun van Belgische en andere Slachtoffers van den Oorlog, 1915.
2 pièces
- 301 Belgisch Wisselcomiteit / Comité du Change, 1917-1918.
4 pièces
- 302 Belgisch Comiteit / Comité belge, 1917-1918.
19 pièces
- 303 Belgische Eendracht / Union belge, 1915-1918.
1 chemise
- 304 Ierseke. Comiteit tot behartiging der belangen van Belgische vluchtelingen / (Yerseke) Comité de défense des intérêts des réfugiés belges, 1915.
1 pièce
- 305 Katwijk aan Zee. "Phalanstère belge" de Katwijk sur Mer. Œuvre des mutilés de la guerre, 1915-1918.
1 chemise
- 306 *306 - 307 KOEWACHT*
Comité belge, 1915-1918.
1 chemise
- 307 Belgische Eendracht, 1917-1918.
1 chemise
- 308 Kolijsplaat. Kolijsplaat-Comité voor Belgische vluchtelingen / Comité pour les réfugiés belges, 1915.

-
- 6 pièces
- 309** *309 - 310 LAREN*
Comité voor Belgische vluchtelingen / Comité des réfugiés Belges,
1915. 4 pièces
- 310** Het IJzerfonds, 1918. 3 pièces
- 311** Leeuwarden. Provinciaal comité voor Vluchtelingen in Friesland /
Comité provincial de la Frise, 1915. 7 pièces
- 312** *312 - 313 LEIDEN*
Vluchtelingencomité "Zomerzorg" / Comité des réfugiés
"Zomerzorg", 1915-1918. 1 chemise
- 313** Belgische kring / Cercle belge, 1916-1918. 1 chemise
- 314** Leiderdorp. Comité tot Ondersteuning van Vluchtelingen / Comité
de secours aux réfugiés, 1915-1918. 3 pièces
- 315** *315 - 323 MAASTRICHT*
Comité pour adoucir le sort des soldats belges, 1917-1918. 7 pièces
- 316** Nederlandsch-Belgisch hoofdcomité voor propaganda ter
huisvesting van Belgische kinderen in Nederland / Œuvre de la
Croix-Mauve, Comité central de propagande pour l'hospitalisation
d'enfants belges aux Pays- Bas, 1917-1918. 1 chemise
- 317** Comité de propagande patriotique belge, 1917. 1 pièce
- 318** Association des Concerts de Charité aux profits des Belges, 1916-
1918. 1 chemise
- 319** Belgisch aandenken (Vaderlandsche Vereniging tot vereeuwiging
der nagedachtenis van Hen die voor het Vaderland stierven) / Le

-
- Souvenir Belge (Association Nationale pour perpétuer la mémoire de Ceux qui sont morts pour la Patrie), 1915-1918. 1 chemise
- 320 Belgische afdeling Internationaal Liefdewerk voor Gewonden en Krijgsgevangenen / Section belge de l'Œuvre internationale pour blessés et prisonniers de guerre, 1915-1918. 1 chemise
- 321 Vereniging der Belgische Geïnterneerden / Cercle des Soldats Belges Internés, 1916-1917. 1 chemise
- 322 Belgische Unie / Union belge, 1915-1918. 1 chemise
- 323 Belgische Bond van Slachtoffers van den Oorlog. Nationale vereniging tot het bekomen van vergoeding voor oorlogschade / Ligue des sinistrés belges. Association nationale pour la réparation des dommages de guerre, 1917-1918. 14 pièces
- 324 - 329 MIDDELBURG
- 324 Belgisch Comité / Comité belge, 1914-1918. 1 chemise
- 325 Provinciaal comité tot hulpverlening aan vluchtelingen in Zeeland, 1914-1915. 9 pièces
- 326 Comité Vlissingen - Middelburg van het uitgeweken personeel van Staatsspoorwegen, Posterijen en Telegrafen / Comité Flessingue - Middelbourg du personnel des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, 1917-1918. 4 pièces
- 327 Club des alliés, 1917-1918. 3 pièces
- 328 Liefdewerk voor Gedeporteerden en Krijgsgevangenen behorende tot het Belgische Onderwijs / Secours aux déportés et prisonniers appartenant à l'enseignement belge, 1917. 1 pièce
- 329 De Belgische leeszaal / Salle de lecture belge, 1917-1918. 7 pièces

-
- 330 Nijmegen. Belgisch comiteit / Comité belge, 1915-1917. 1 chemise
- 331 Oostburg. Belgisch Komiteit / Comité belge, 1915-1918. 1 chemise
- 332 Ossendrecht. Belgisch Comiteit / Comité belge, 1915-1917. 1 chemise
- 333 Roermond. Union Belge de Ruremonde, 1917-1918. 1 chemise
- 334 - 338 ROOSENDAAL
- 334 Vluchtelingencomiteit / Comité des réfugiés, 1915-1917. 1 chemise
- 335 Steun comiteit "Java" / Comité de secours "Java", 1914-1915. 4 pièces
- 336 Provinciaal Comité voor Noordbrabant tot het verleenen van hulp en ondersteuning aan naar Nederland uitgeweken vluchtelingen, 1917. 1 pièce
- 337 Bond tot het vrijwaren van Belgische belangen / Union pour la sauvegarde des Intérêts belges, 1917-1918. 1 chemise
- 338 Patria Belgica, 1917-1918. 1 chemise
- 339 - 350 ROTTERDAM
- 339 Belgisch comité / Comité belge, 1915-1918. 1 chemise
- 340 Comité voor de Belgische vluchtelingen, 1915. 2 pièces
- 341 Rotterdamsch Comité tot Oprichting van Tehuizen voor Belgische Verminkte Soldaten (Asiles des Soldats Invalides Belges), 1917-1918. 1 chemise
- 342 Comité tot regeling van huurschuld en opberging van inboedels van Nederlanders in Antwerpen, 1915. 1 pièce

-
- 343 Bureau belge pour réfugiés, 1917-1918. 2 pièces
- 344 Belgisch verbond / Ligue belge, 1918. 4 pièces
- 345 Vereniging van Officieren en Machinisten der Belgische Koopvaardij / Union des Officiers et mécaniciens de la marine marchande belge, 1918. 4 pièces
- 346 Groepering der Belgische Schipperij / Groupement de la batellerie belge, 1918. 4 pièces
- 347 Belgische Kring / Cercle belge, 1915-1918. 1 chemise
- 348 Vereniging van de H. Vincentius van Paulo / Société de Saint-Vincent de Paul, 1917. 1 pièce
- 349 Stationswerk (Nederlandsche Afdeling Vereniging ter behartiging van de belangen der Jonge Meisjes) / Œuvre des gares (Union internationale des amies de la Jeune Fille), 1915-1918. 5 pièces
- 350 Werkverschaffing "Voor Belgen, door Belgen", 1915. 2 pièces
- 351 Sas van Gent. Comiteit der Belgische liefdewerken Sas van Gent en omstreken / Comité des œuvres belges Sas-de-Gand & environs, 1915-1918. 1 chemise
- 352 *352 - 360 SCHEVENINGEN*
Belgisch Comiteit / Comité belge, 1914-1918. 1 chemise
- 353 Centrale commissie voor Belgische kinderen in Nederland / Comité central de protection aux enfants belges dans les Pays-Bas, 1916-1918. 1 chemise
- 354 Comité voor de verloting van Kunstwerken door Nederlandse Kunstenaars afgestaan ten bate van vluchtelingen op Nederlands

-
- grondgebied / Comité de loterie des objets d'art donnés par des artistes néerlandais au profit des réfugiés aux Pays-Bas, 1914-1917.
1 chemise
- 355** Naamloze vennootschap der verplaatsbare woningen / Société anonyme des maisons démontables, 1916-1918.
1 chemise
- 356** Hulpcomiteit voor dienstbare en gewonde Soldaten / Comité de Secours pour les Soldats valides et blessés, 1916-1917.
1 chemise
- 357** Voor de Tabak van den Belgischen soldaat / Pour le tabac du soldat belge, 1916-1918.
1 chemise
- 358** Koninklijke Bibliotheek, Brussel. Dienst van het oorlogsarchief. Commissie van bijstand / Bibliothèque Royale de Bruxelles. Service des Archives de la Guerre. Commission consultative, 1917.
2 pièces
- 359** Vaderlandsche Vlaamsche Bond / Ligue Patriotique Flamande, 1917-1918.
6 pièces
- 360** Belgische Nationale Vereniging tot Herstel van Oorlogsschade / Association nationale belge pour la réparation des dommages de guerre, 1917-1918.
1 chemise
- 361** Schoondijke. Belgisch Comiteit / Comité belge des réfugiés, 1915-1918.
1 chemise
- 362** Sliedrecht. Comiteit voor Belgische vluchtelingen / Comité des réfugiés belges, 1915.
2 pièces
- 363** Sluis. Belgisch Comiteit / Comité Belge, 1915-1917.
1 chemise
- 364** Sluiskil. Belgenkring / Cercle Belge, 1916-1918.
1 chemise
- 365** Terneuzen. Belgisch Komiteit "Steuntelkander", 1915-1918.
1 chemise

-
- 366** *366 - 368 TILBURG*
Belgisch comiteit der vluchtelingen en internationaal liefdewerk voor gewonden en krijgsgevangenen / Comité belge des réfugiés et œuvre internationale pour blessés et prisonniers de guerre, 1917-1918.
1 chemise
- 367** Nederlandsch Comité tot Steun van Belgische en andere Vluchtelingen / Comité Néerlandais pour Belges et autres réfugiés, 1915.
1 chemise
- 368** Belgische verbroedering / La Fraternelle Belge, 1917-1918.
1 chemise
- 369** Uden. Belgische Unie / Union Belge, 1916-1918.
1 chemise
- 370** *370 - 373 UTRECHT*
Utrechtsch Provinciaal comité tot Hulp en ondersteuning van Vluchtelingen / Comité provincial de secours et de soutien aux réfugiés, 1915.
1 chemise
- 371** Belgische Eendracht / Union Belge, 1915-1918.
1 chemise
- 372** Vereniging "Belgische Spoormannen" / Comité du Personnel des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, 1915-1918.
1 chemise
- 373** Zuilen comiteit tot ontspanning van Belgische geïnterneerden / Comité de distraction pour internés belges, 1917-1918.
7 pièces
- 374** Valkenswaard. Cercle belge, 1916-1917.
7 pièces
- 375** Venlo. Comiteit voor vluchtelingen / Comité pour réfugiés, 1915.
1 pièce
- 376** *376 - 381 VLISSINGEN*
Pantoffelfabriek. Regeringscomité voor vluchtelingen te Vlissingen & Regeringscomité tot behartiging der belangen van vluchtelingen, 1916-1918.

-
- 1 chemise
- 377** Internationaal Liefdewerk voor Gewonden en Krijgsgevangenen. Belgische afdeling voor Zeeland. Officieel Belgisch inlichtingenbureau / Œuvre internationale pour blessés et prisonniers de guerre. Section belge de la Zélande. Bureau officiel belge de renseignements, 1917-1918.
5 pièces
- 378** Belgische Loodsensocieteit "DE UNIE", 1916-1918.
1 chemise
- 379** Belgische vaderlandsche bond "Herdenken om te strijden" / Ligue patriotique belge "Se souvenir pour combattre", 1915-1918.
1 chemise
- 380** Algemeen Belgisch Vluchtelingencomité "Troost in Nood", 1915-1918.
1 chemise
- 381** Belgische vakvereniging tot verdediging der Stoffelijke belangen / Union professionnelle belge pour la défense des intérêts matériels, 1915-1918.
1 chemise
- 382** Vught. Cercle des internés des usines "Saint-Joseph de Couvin", 1916-1917.
1 chemise
- 383** Woensel. Comiteit voor Belgische vluchtelingen / Comité pour les réfugiés belges, 1915.
4 pièces
- 384** Woerden. Comité voor uitgewekenen / Comité pour réfugiés, 1915.
2 pièces
- 385** *385 - 386 YZENDIJKE*
Federatie der Belgische werken in westelijk Zeeuwsch Vlaanderen / Fédération des œuvres belges en Flandre Zélandaise, 1917.
8 pièces
- 386** Belgisch comiteit / Comité belge, 1916-1918.
1 chemise
- 387** *387 - 388 ZEIST*
Studiekring "BELGICA" / Cercle d'études "BELGICA", 1917.

2 pièces

388 Association nationale des militaires belges ayant participé à la campagne 1914-1917, 1917-1918.

8 pièces

389 Zierikzee. Belgisch comiteit / Comité Belge, 1917-1918.

1 chemise

390 Zwolle. Cercle belge, 1918.

2 pièces

III. CORRESPONDANCE ET DOSSIERS RELATIFS AU RAPATRIEMENT

CORRESPONDANCE ET PIÈCES RELATIVES AUX "LAISSEZ-PASSER" ET AU RAPATRIEMENTS DES RÉFUGIÉS BELGES, 1918-1919 (1)

- 391 Correspondance générale, 1918-1919. 1 chemise
- 392 Correspondance avec les consuls, 1918-1919. 1 chemise
- 393 Correspondance avec les consuls concernant le renvoi des talons des laissez-passer et divers, dont cartes d'identité n° 84501 et 84503 délivrées à Haskerland, 1918. 1 chemise
- 394 Correspondance avec le Bureau de Contrôle de Rotterdam (consulat général de Belgique à Rotterdam) et liste des bordereaux envoyés au Bureau de Contrôle de Rotterdam, 1918-1919. 1 chemise
- VOLETS A ET B DES LAISSEZ-PASSER DÉLIVRÉS AUX RÉFUGIÉS BELGES AUX PAYS-BAS PAR LE COMITÉ OFFICIEL BELGE POUR LES PAYS-BAS ET PAR LES CONSULS DE BELGIQUE AUX PAYS-BAS, 19 DÉCEMBRE 1918 - MAI 1919 (1)*
- 395 1 à 100. 1 chemise
- 396 101 à 200. 1 chemise
- 397 201 à 300. 1 chemise
- 398 301 à 400. 1 chemise
- 399 101 à 500. 1 chemise
- 400 501 à 600. 1 chemise
- 401 601 à 700. 1 chemise
- 402 701 à 800. 1 chemise

		1 chemise
403	801 à 900.	1 chemise
404	901 à 1000.	1 chemise
405	1001 à 1100.	1 chemise
406	1101 à 1200.	1 chemise
407	1201 à 1300.	1 chemise
408	1301 à 1400.	1 chemise
409	1404 à 1500.	1 chemise
410	1501 à 1600.	1 chemise
411	1601 à 1700.	1 chemise
412	1701 à 1800.	1 chemise
413	1801 à 1900.	1 chemise
414	1901 à 2000.	1 chemise
415	2001 à 2100.	manque
	Non consultable	
416	2101 à 2200.	1 chemise
417	2201 à 2300.	manque
	Non consultable	

418	2301 à 2400.	1 chemise
419	2401 à 2500 (pas de photographies).	1 chemise
420	2501 à 2600. (pas de photographies).	1 chemise
421	2601 à 2700. Non consultable	manque
422	2701 à 2800.	1 chemise
423	2801 à 2900. Non consultable	manque
424	2901 à 3000. Non consultable	manque
425	3001 à 3100.	1 chemise
426	3101 à 3200.	1 chemise
427	3201 à 3300.	1 chemise
428	3301 à 3400. Non consultable	manque
429	3401 à 3500.	1 chemise
430	3501 à 3600 (3577 à 3600 vierges).	1 chemise
431	3601 à 3700.	1 chemise
432	3701 à 3800.	1 chemise

433	3801 à 3900.	1 chemise
434	3901 à 4000.	1 chemise
435	4001 à 4100. Non consultable	manque
436	4101 à 4200. Non consultable	manque
437	4201 à 4300.	1 chemise
438	4301 à 4400. Non consultable	manque
439	4401 à 4500. Non consultable	manque
440	4501 à 4600.	1 chemise
441	4601 à 4700. Non consultable	manque
442	4701 à 4800 (volets A et B séparés).	1 chemise
443	4801 à 4900 (volets A et B séparés).	1 chemise
444	4901 à 5000.	1 chemise
445	5001 à 5100. Non consultable	manque
446	5101 à 5200.	1 chemise
447	5201 à 5300.	manque

	Non consultable	
448	5301 à 5400.	1 chemise
449	5401 à 5500.	1 chemise
450	5501 à 5600.	1 chemise
451	5601 à 5700.	manque
	Non consultable	
452	5701 à 5800.	manque
	Non consultable	
453	5801 à 5900.	manque
	Non consultable	
454	5901 à 6000.	1 chemise
455	6001 à 6100 (tous les n° manquent à l'exception des volets B des numéros 6001, 6002 et 6003).	3 pièces
456	6101 à 6200.	manque
	Non consultable	
457	6201 à 6300.	manque
	Non consultable	
458	6301 à 6400.	1 chemise
459	6401 à 6500.	1 chemise
460	6501 à 6600.	1 chemise
461	6601 à 6700.	1 chemise

462	6701 à 6800. Non consultable	manque
463	6801 à 6900.	1 chemise
464	6901 à 7000.	1 chemise
465	7001 à 7100.	1 chemise
466	7101 à 7200. (nombreux volets B détachés et volants).	1 chemise
467	7202 à 7300. (nombreux volets B détachés et volants).	1 chemise
468	7301 à 7400. Non consultable	manque
469	7401 à 7500 (volets A et B scindés).	1 chemise
470	7501 à 7600.	1 chemise
471	7601 à 7700 (volets A et B scindés).	1 chemise
472	7701 à 7800 (volets A uniquement).	1 chemise
473	7801 à 7900 (volets vierges à partir du numéro 7851).	1 chemise
474	7901 à 8000.	1 chemise
475	8001 à 8100.	1 chemise
476	8101 à 8200.	1 chemise
477	8201 à 8300.	1 chemise

478	8301 à 8400. Non consultable	manque
479	8401 à 8500. Non consultable	manque
480	8501 à 8600.	1 chemise
481	8601 à 8700.	1 chemise
482	8701 à 8800.	1 chemise
483	8801 à 8900. Non consultable	manque
484	8901 à 9000. Non consultable	manque
485	9001 à 9100.	1 chemise
486	9101 à 9200. Non consultable	manque
487	9201 à 9300.	1 chemise
488	9301 à 9400.	1 chemise
489	9401 à 9500. (volets A et B scindés).	1 chemise
490	9501 à 9600.	1 chemise
491	9601 à 9700.	1 chemise
492	9701 à 9800.	

		1 chemise
493	9801 à 9900.	1 chemise
494	9901 à 10000. Non consultable	manque
495	10001 à 10050.	1 chemise
496	10051 à 10100.	1 chemise
497	10101 à 10150.	1 chemise
498	10151 à 10200.	1 chemise
499	10201 à 10250.	1 chemise
500	10251 à 10300.	1 chemise
501	10301 à 10350.	1 chemise
502	10351 à 10400.	1 chemise
503	10401 à 10450.	1 chemise
504	10451 à 10500.	1 chemise
505	10501 à 10550.	1 chemise
506	10551 à 10600. (volets vierges à partir du numéro 10565).	1 chemise
507	10601 à 10650.	1 chemise
508	10651 à 10700.	

		1 chemise
509	10701 à 10750.	1 chemise
510	10751 à 10800.	1 chemise
511	10801 à 10850.	1 chemise
512	10851 à 10900.	1 chemise
513	10901 à 10950.	1 chemise
514	10951 à 11000.	1 chemise
515	11101 à 13100. Non consultable	manque
516	13101 à 13150.	1 chemise
517	13151 à 13200.	1 chemise
518	13201 à 13250.	1 chemise
519	13251 à 13300.	1 chemise
520	13301 à 13350.	1 chemise
521	13351 à 13400.	1 chemise
522	13401 à 13450.	1 chemise
523	13451 à 13500.	1 chemise
524	13501 à 13550.	1 chemise

		1 chemise
525	13551 à 13600.	1 chemise
526	13601 à 13850. Non consultable	manque
527	13851 à 13900 (volets A uniquement).	1 chemise
528	13901 à 13950 (volets A uniquement).	1 chemise
529	13951 à 14000 (volets A uniquement).	1 chemise
530	14001 à 14050 (volets A uniquement).	1 chemise
531	14051 à 14100 (volets vierges à partir du numéro 14068).	1 chemise
532	14101 à 14150.	1 chemise
533	14151 à 14200.	1 chemise
534	14201 à 14250.	1 chemise
535	14251 à 14300.	1 chemise
536	14301 à 14350 (volets vierges à partir du numéro 14312).	1 chemise
537	14351 à 14400 (volets vierges à partir du numéro 14466).	1 chemise
538	14401 à 14450.	1 chemise
539	14451 à 14500.	1 chemise
540	14501 à 14550.	

		1 chemise
541	14551 à 14600.	1 chemise
542	14601 à 14800. Non consultable	manque
543	14801 à 14850.	1 chemise
544	14851 à 14900.	1 chemise
545	14900 à 15000. Non consultable	manque
546	15001 à 15050.	1 chemise
547	15051 à 15100.	1 chemise
548	15101 à 15150.	1 chemise
549	15151 à 15200.	1 chemise
550	15201 à 15250. Non consultable	manque
551	15251 à 15300.	1 chemise
552	15301 à 15350.	1 chemise
553	15351 à 15400.	1 chemise
554	15401 à 15450.	1 chemise
555	15451 à 15500.	1 chemise

556	15501 à 15550. Non consultable	manque
557	15551 à 15600.	1 chemise
558	15601 à 15650.	1 chemise
559	15651 à 15700.	1 chemise
560	15701 à 16000. Non consultable	manque
561	16001 à 16050.	1 chemise
562	16051 à 16100.	1 chemise
563	16101 à 16150.	1 chemise
564	16151 à 16200.	1 chemise
565	16201 à 16250.	1 chemise
566	16251 à 17750. Non consultable	manque
567	17751 à 17800.	1 chemise
568	17801 à 17850.	1 chemise
569	17851 à 18250. Non consultable	manque
570	18251 à 18300 (volets vierges à partir du numéro 18257).	1 chemise

571	18301 à 18350 (volets vierges à partir du numéro 18337).	1 chemise
572	18351 à 18400.	1 chemise
573	18401 à 18450.	1 chemise
574	18451 à 18500. Non consultable	manque
575	18501 à 18550 (volets vierges à partir du numéro 18521).	1 chemise
576	18551 à 18600. Non consultable	manque
577	18601 à 18650.	1 chemise
578	18651 à 18700.	1 chemise
579	18701 à 19200. Non consultable	manque
580	19201 à 19250.	1 chemise
581	19251 à 19300.	1 chemise
582	19301 à 19350.	1 chemise
583	19351 à 19400.	1 chemise
584	19401 à 19450.	1 chemise
585	19451 à 19500.	1 chemise

586	19501 à 19550.	1 chemise
587	19551 à 19600.	1 chemise
588	19601 à 19650.	1 chemise
589	19651 à 19700.	1 chemise
590	19701 à 19750.	1 chemise
591	19751 à 19800.	1 chemise
592	19801 à 19850.	1 chemise
593	19851 à 19900.	1 chemise
594	19901 à 19950.	1 chemise
595	19951 à 20000.	1 chemise
596	20001 à 20050.	1 chemise
597	20051 à 20100.	1 chemise
598	20101 à 20150.	1 chemise
599	20151 à 20200.	1 chemise
600	20201 à 20600.	manque
	Non consultable	
601	20601 à 20650 (volets vierges à partir du numéro 20613).	1 chemise

602	20651 à 20700. Non consultable	manque
603	20701 à 20750.	1 chemise
604	20751 à 20800.	1 chemise
605	20801 à 20850. Non consultable	manque
606	20851 à 20900.	1 chemise
607	20901 à 20950.	1 chemise
608	Laissez-passer non réclamés, volets C et D (volets C, numéros 47, 172, 219, 245, 252, 282, 377, 484, 549, 677, 713, 1225, 2311, 2313, 2314, 2332, 2363, 3259, 3802, 3883, 3870, 3872, 5341, 5925, 5951, 6421, 6816, 6944, 7312, 8092, 8701, 9201, 9545, 17765, 17826, 17843, 20752, 20753, 20769).	1 chemise
609	<i>CARNETS VIERGES DE BONS DE VOYAGES GRATUITS EN TRAIN</i> Bons n°s 2802 à 2900.	1 carnet
610	Bons n°s 3501 à 3600.	1 carnet
611	Bons n°s 3601 à 3700.	1 carnet
612	Bons n°s 3901 à 4000.	1 carnet
613	Bons n°s 4101 à 4200.	1 carnet